



DIRECTION  
DE LA **PROPRETÉ**



 **2011**

**RAPPORT ANNUEL**  
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ  
DU SERVICE PUBLIC  
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

# SOMMAIRE

ÉDITO	04
-------	----

LES FAITS MARQUANTS 2011	06
--------------------------	----

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS	08
--------------------------	----

Le Grand Lyon exemplaire	09
Le Grand Lyon acteur auprès de la population	10
Le Grand Lyon incitateur sur son territoire	11

LES INDICATEURS TECHNIQUES	12
----------------------------	----

Le territoire du Grand Lyon	13
<b>La collecte</b>	
La collecte des déchets ménagers et assimilés	14
Les fréquences de collecte	16
La collecte sélective	18
Les déchèteries	24
<b>Le traitement</b>	
Le traitement des déchets ménagers et assimilés	26
Les centres de tri	27
Le recyclage	28
Le traitement des déchets de déchèteries	30
La valorisation énergétique	32
Le traitement en installation de stockage des déchets	36
Les sites de traitement	38
<b>Synthèse : le schéma de la gestion des déchets</b>	<b>40</b>

LA COMMUNICATION	42
------------------	----

LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL	44
--	----

LES INDICATEURS FINANCIERS	46
----------------------------	----

Les modalités d'exploitation	47
Le bilan financier	48

LES INDICATEURS DE SUIVI	50
--------------------------	----

LA PROPRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES	52
----------------------------------	----

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON A ASSURÉ EN 2011 AUX 1 281 971 HABITANTS (RECENSEMENT 2009), RÉPARTIS SUR 58 COMMUNES, LE SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION). CE RAPPORT ANNUEL 2011 EST ÉTABLI CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET N° 2000-404 DU 11 MAI 2000 RELATIF AU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, DONT LA COMPÉTENCE RELÈVE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON. IL EST RÉALISÉ POUR L'ENSEMBLE DE SES COMMUNES. PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ, IL FAIT ENSUITE L'OBJET D'UNE COMMUNICATION PAR LE MAIRE DE CHACUNE DES COMMUNES MEMBRES, À SON CONSEIL MUNICIPAL.

RAPPORT ANNUEL 2011 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ  
DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

# EN MARCHÉ POUR UN FUTUR DURABLE



**THIERRY PHILIP**

VICE-PRÉSIDENT,  
CHARGÉ DE LA PROPRETÉ  
ET DU BIEN-ÊTRE EN VILLE

L'année 2011 a vu des avancées majeures pour la concrétisation des six grands objectifs du Plan d'actions stratégique de la gestion des déchets 2007-2017, adopté à l'unanimité en décembre 2007 par le Conseil communautaire.

Nous avons souhaité faire correspondre le premier objectif - réduction à la source des déchets - avec la solidarité. Dans ce cadre, une nouvelle action a été mise en place « Donner une seconde vie à vos vêtements ». Du 21 au 25 novembre 2011, les agents du Grand Lyon ont pu déposer leurs textiles dans trois lieux identifiés permettant à l'association Le Relais, filiale d'Emmaüs spécialisée dans la collecte et la valorisation des textiles, de collecter plus d'une tonne de textile.

Dans la continuité des autres années, la collecte des papiers lors du Téléthon 2011 a permis, grâce aux 38 communes mobilisées aux côtés du Grand Lyon et d'EcoFolio, de remettre un chèque de 22 000 € à l'association française contre les myopathies. De même, la collecte du verre a permis de récupérer 24 480 tonnes et d'offrir 74 664 € à la ligue contre le cancer.

Enfin, les six dernières communes du territoire collectées en apport volontaire sont passées à une collecte sélective en porte-à-porte en 2011 augmentant ainsi les tonnages collectés.

Pour remplir le 3<sup>e</sup> objectif, augmenter la valorisation matière, une délibération du 11 mai 2009 du Conseil communautaire autorisait le programme de construction d'une 18<sup>e</sup> déchèterie à Mions-Corbas pour un montant de 1 810 000 € TTC. Mêlant intégration paysagère, clôture de qualité, reconstitution de milieux favorables aux oiseaux à proximité de la déchèterie sur 3 000 m<sup>2</sup>, mesures spécifiques de protection des amphibiens durant les travaux (l'œdicnème criard et le crapaud calamite ont été particulièrement choyés !), accès direct depuis la rocade Est pour limiter le trafic de transit, utilisation d'un engin compacteur pour limiter le nombre de rotations de bennes et bien évidemment une parfaite coopération avec les communes de Mions et Corbas, cet équipement, exemplaire à plus d'un titre, a été inauguré le 14 novembre 2011.

Enfin le 6<sup>e</sup> objectif - renouvellement du système de traitement des déchets du Grand Lyon pour la période 2020-2050 - a été initié en 2010. Le 12 septembre 2011 une étape importante a été franchie avec l'adoption par le Conseil communautaire, à l'unanimité, d'une délibération précisant le choix d'un scénario, qui repose sur la valorisation énergétique adossée aux réseaux de chaleur et une forte volonté de réduire nos déchets de 15 % à l'horizon 2030. 2012 verra la définition du calendrier et l'engagement des études et expertises nécessaires pour assurer la mise en œuvre du scénario retenu. Bien évidemment, nous poursuivrons la démarche de concertation puisque la participation d'un représentant de chacune des instances de participation citoyenne (Commission consultative des services publics locaux et Conseil de développement) au sein du groupe de travail Stratégie de gestion des déchets, en tant qu'invité permanent, a été actée par le Conseil communautaire.

En parallèle, le processus de certification ISO14001 (système de management environnemental) de l'Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique de Lyon sud a été poursuivi tout au long de l'année 2011 pour aboutir à la certification en février 2012.

Grâce à la mobilisation de toutes et tous, notre agglomération consolide ses résultats en matière de gestion des déchets. Cependant, le chemin à parcourir est encore long et nous devons soutenir nos efforts.

Je compte sur vous. Merci d'avance !

# LES FAITS MARQUANTS 2011

## COLLECTE

### COLLECTE SÉLECTIVE

Le conseil communautaire a délibéré en 2009 en donnant la possibilité aux 16 communes encore desservies en apport volontaire pour la collecte sélective, de bénéficier d'une collecte en porte-à-porte. Les six dernières communes concernées ont bénéficié de la mise en place de la collecte sélective en porte-à-porte courant 2011. Ainsi, depuis le 28 octobre 2011, les 58 communes du Grand Lyon profitent d'une collecte sélective en porte-à-porte.

## ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

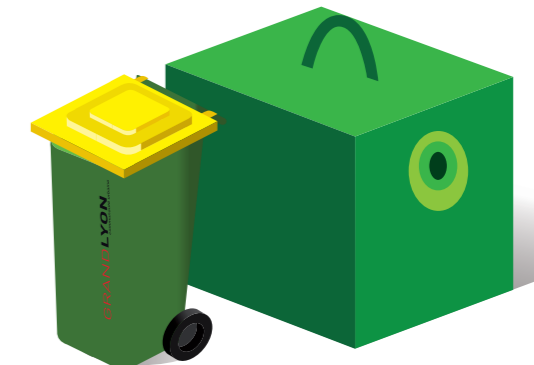
↑ +0,66 %



2010	313 762 t
2011	315 830 t

## COLLECTE SÉLECTIVE ET VERRE

↑ +1,78 %



2010	87 703 t
2011	89 266 t

## TRAITEMENT

### USINE DE TRAITEMENT ET VALORISATION ENERGETIQUE LYON SUD

: poursuite du processus de certification ISO 14001 qui a abouti en février 2012.

**FUTUR SYSTÈME DE TRAITEMENT** : par délibération du 12 septembre 2011, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité un scénario pour le futur système de traitement. Scénario prenant en considération :

- le périmètre du territoire de la Communauté urbaine avec une population estimée en 2030 à 1 385 000 habitants. Il prend également en compte la charte COVADE (COopération de VALorisation des DEchets) engagée avec les syndicats limitrophes et, à terme, l'ensemble de l'aire métropolitaine,
- un objectif de réduction des déchets à la source de 15 %\*,
- le développement du recyclage par l'optimisation de la collecte sélective et de la collecte en déchèteries (augmentation de la valorisation-matière de 25 %\*),
- la valorisation énergétique des déchets ménagers résiduels (ordures ménagères résiduelles - déchets encombrants des déchèteries) pour participer à l'approvisionnement du réseau de chaleur ainsi que celle de 100 000 tonnes/an de déchets industriels banals (DIB) (augmentation des quantités d'énergies produites : + 21%\* pour la chaleur et + 15%\* pour l'électricité), par la reconstruction des deux unités de valorisation énergétique au nord et au sud de l'agglomération,
- le développement du réemploi et des recycleries par un rapprochement, notamment, avec les régies de quartier et le monde associatif, dans un cadre organisé,
- la collecte sélective des biodéchets des gros producteurs (+ 39 % de valorisation organique).

\* pour chaque objectif, les années de référence sont soit 2007 pour le plan d'action déchets 2007-2017, soit 2009 pour le plan de réduction des déchets à la source 2010-2014, avec comme année cible 2030.

**DÉCHÈTERIES** : Ouverture de la 18<sup>e</sup> déchèterie sur le secteur de Mions-Corbas, le 14 novembre 2011.

## SOLIDARITÉ

### EN 2011, PROPRETÉ RIME AVEC SOLIDARITÉ

- Collecte exceptionnelle de papier au profit de l'association française contre les myopathies (Téléthon) : 22 000 € ;
- Collecte spéciale de vêtements au profit du Relais (Emmaüs) : 1 tonne de vêtements collectés ;
- Don à la Ligue contre le Cancer grâce à la collecte du verre : 74 664 €.





Chabane  
a perdu du poids  
en faisant moins  
de sport.

Découvrez comment sur  
[etvouscombien.com](http://etvouscombien.com)

## LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

### RAPPEL

Le 22 mars 2010, le conseil communautaire approuvait le plan de réduction des déchets pour le Grand Lyon. Ce plan vise à réduire de 7% en 5 ans la quantité de déchets produits sur le territoire du Grand Lyon. Le 4 juin 2010, la convention de partenariat avec l'ADEME était signée.

En 2011, la direction de la propreté s'est fixée comme objectif de présenter le programme de prévention aux conférences des maires\* afin de :

- **informer et sensibiliser les élus à la prévention des déchets ;**
- **trouver des appuis pour démultiplier les actions ;**
- **recenser des initiatives en vue de les partager.**

Au terme de l'année, 6 des 9 conférences des maires ont été rencontrées.

Parallèlement, des actions ont été impulsées autour des trois axes définis par le plan de réduction des déchets.

\* Le territoire du Grand Lyon est partagé en 9 conférences des maires animées par la Mission Coordination Territoriale (MCT), véritables structures d'échanges et de communication entre les services du Grand Lyon et les maires.

### UNE COMMUNICATION FRÉQUENTE POUR SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE D'AGENTS

Tout au long de l'année 2011, les supports de communication interne (journal interne « Côté cour côté jardin » et intranet du Grand Lyon) ont relayé le programme dans l'objectif de sensibiliser le plus grand nombre d'agents à la prévention en général, mais aussi aux travaux du groupe de pilotage interne. Les sujets évoqués dans ces articles ont été :

**Janvier :** Faire évoluer nos modes de consommation

**Février :** Et vous combien... de gestes quotidiens ?

**Mai :** De petits gestes aux grands effets

**Juin :** « Informer & Responsabiliser »

**Octobre :** le Grand Lyon exemplaire, un engagement concret

### L'ÉLABORATION DE LA CHARTE DE L'ÉCO-AGENT

Cette charte présente 5 domaines d'actions, pour lesquels chaque agent est alerté du point de vue de la prévention. Chaque domaine est constitué de la façon suivante : un ou plusieurs objectifs, un ou plusieurs engagements du Grand Lyon et un exemple, lorsqu'il a été identifié. Les domaines sont les suivants :

- **Je fais bonne impression ;**
- **A chaque déchet « inéluctable », la bonne place ;**
- **Eau et énergie, à consommer avec modération ;**
- **J'achète responsable ;**
- **Halte aux objets à usage unique.**

À la fin de la charte, l'agent trouve une conclusion l'invitant à signer cette dernière pour un certain nombre d'actions qu'il aura choisi de privilégier. Cette charte sera transmise aux agents en 2012.

### LE GRAND LYON EXEMPLAIRE (AXE 1)

AFIN DE SENSIBILISER CHAQUE AGENT DU GRAND LYON DE FAÇON CIBLÉE ET ADAPTÉE, LA DIRECTION DE LA PROPRETÉ A MIS EN PLACE UN GROUPE DE PILOTAGE COMPOSÉ D'UN AGENT DE CHAQUE DIRECTION DE LA COLLECTIVITÉ. CE GROUPE DE TRAVAIL A PERMIS LA CRÉATION DES ACTIONS SUIVANTES :

### L'OPÉRATION « DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS VÊTEMENTS »

Pour la première année, le Grand Lyon a organisé pendant la semaine de la réduction des déchets, un événement autour du réemploi. Construit dans des délais assez courts, l'événement a consisté en l'installation sur deux sites, de silos destinés à récupérer les vêtements en bon état afin qu'ils soient réutilisés. Cette première édition a été une réussite puisque plus d'une tonne de vêtements a été ainsi collectée.

### L'OUTIL PRODIGE NOMADE : VERS MOINS DE PAPIER

La direction de la propreté a poursuivi le développement d'outils informatiques de terrain. La dernière application « PRODIGE NOMADE » est destinée notamment aux agents effectuant des contrôles sur les bacs de tri. Elle leur permet de saisir leurs analyses directement, d'économiser du papier (les fiches de saisie terrain n'existent plus) et également de gagner du temps : il n'est plus nécessaire de faire une nouvelle saisie au bureau puisque les éléments enregistrés sur le terrain viennent automatiquement alimenter la base de données.



## LE GRAND LYON ACTEUR AUPRÈS DE LA POPULATION (AXE 2)

### 18 FOYERS-TÉMOINS AU CŒUR DE LA COMMUNICATION

Plusieurs actions ont été menées, elles sont décrites dans la partie communication de ce rapport annuel 2011 (p. 42).

### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Entre 2005 et 2009, une action de promotion du compostage domestique a été menée. A son terme, le taux d'équipement se monte à 30 % de l'objectif fixé (13 % d'équipement de l'habitat pavillonnaire), soit environ 4 463 composteurs qui ont été financés. Environ 370 tonnes de déchets fermentescibles ont été retirées de la collecte communautaire. Cette opération s'est achevée en 2011 par la clôture des dossiers auprès des communes.

La promotion du compostage auprès de l'habitat pavillonnaire se poursuivra par la diffusion d'un guide du compostage. Ce guide présentera les différentes techniques de compostage et la fabrication de composteurs, les techniques de lombricompostage et la fabrication de lombricomposteurs, la gestion durable des déchets verts et le jardinage au naturel.

Cette action s'accompagnera également de la mise en place d'un réseau de maîtres composteurs qui s'appuiera sur les agents des services techniques des communes souhaitant s'engager.

Parallèlement, dans le cadre d'un programme pluriannuel, l'opération de compostage domestique sera développée autour de l'habitat collectif. En effet, l'habitat collectif représente 80 % de l'habitat du Grand Lyon, une action spécifique en matière de compostage « partagé » est donc nécessaire. Ainsi, plusieurs actions seront développées pour favoriser ce type de compostage :

■ **Mise en place d'un réseau autour du lombricompostage :**  
50 foyers volontaires souhaitant s'engager dans le lombricompostage (compostage en appartement) seront équipés en lombricomposteurs. Cette expérience test de lombricompostage démarrera en 2012 avec les premiers foyers volontaires ce qui permettra de déterminer les conditions de poursuite de cette opération pilote.

■ **Mise en place du compostage collectif :**  
4 à 8 projets collectifs pourraient être mis en place d'ici à la fin 2012 au sein de copropriétés ou au sein d'un quartier.  
4 projets de compostage au sein de cantines scolaires pourraient démarrer courant 2012.

Parmi les actions précédemment citées, certaines d'entre elles seront suivies par le Grand Lyon en partenariat avec l'association Les Compostiers avec qui une convention a été signée en août 2011, conformément à la délibération adoptée par le conseil communautaire le 27 juin 2011.



## LE GRAND LYON INCITATEUR SUR SON TERRITOIRE (AXE 3)

### LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS À LA GESTION DE LEURS DÉCHETS

En 2011, le Conseil Régional Rhône-Alpes et le Conseil Général du Rhône ont été rencontrés afin d'étudier la situation des lycées et des collèges.

En effet, ces établissements sont, pour la plupart, d'importants producteurs de déchets. Cela a permis de lancer un programme d'actions qui débutera en 2012 pour les accompagner dans la réduction de leur déchets.

Dans le cadre du programme de prévention, un travail collaboratif s'est également engagé avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Lyon. Ce travail vise à élaborer un événement en 2012 afin de sensibiliser les commerçants de proximité à la prévention des déchets.

Plus que jamais, le Grand Lyon a souhaité accompagner les acteurs économiques et a choisi de privilégier la sensibilisation à la prévention des déchets pour les aider à mieux respecter le règlement de collecte.

En 2012, le programme d'actions sera poursuivi avec comme objectif principal : faire de la prévention une préoccupation majeure pour tous.

LES INDICATEURS  
TECHNIQUES

1 281 971 HABITANTS

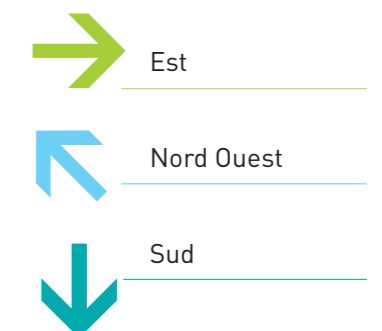
58 COMMUNES\*

SUPERFICIE

527 KM<sup>2</sup>



LES SUBDIVISIONS DE COLLECTE  
(DÉCOUPAGE 2011)



\* 58 COMMUNES DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2011 AVEC L'ENTRÉE DE LISSIEU

# LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

LA COLLECTE SÉLECTIVE POURSUIT SA PROGRESSION.



## LES DIFFÉRENTS TYPES DE COLLECTE

Au sein de la Communauté urbaine de Lyon, les déchets ménagers et assimilés sont collectés de deux façons :

### EN PORTE-À-PORTE

La Communauté urbaine de Lyon présente la spécificité d'offrir deux types de services en porte-à-porte : la collecte « en service normal » où le personnel chargé de la collecte assure la présentation et le vidage des bacs, et la collecte « en service complet » où les bacs sont sortis, vidés et rentrés par le personnel (uniquement sur : Lyon & Villeurbanne).

- La collecte des ordures ménagères résiduelles est réalisée une à cinq fois par semaine en fonction de la densité de l'habitat (voir fréquences de collecte p. 16). La collecte s'effectue à l'aide de bacs gris, achetés ou loués par les administrés.

- La collecte sélective des emballages ménagers et des papiers est effectuée d'une fois tous les 15 jours à deux fois par semaine en fonction de la densité de l'habitat. La collecte s'effectue à l'aide de bacs verts à couvercle jaune\*, propriété du Grand Lyon.

\* En cours de généralisation

### EN APPORT VOLONTAIRE

1- À partir d'espaces spécifiques et de silos aériens ou enterrés pour la dépose des déchets suivants :

- Les emballages ménagers et les papiers journaux magazines, par le biais de 35 silos enterrés sur certains sites de Rillieux-la-Pape, Lyon 9<sup>e</sup>, Lyon 8<sup>e</sup> et Neuville-sur-Saône et 8 silos de surface sur des zones d'habitat dense de Rillieux-la-Pape, Saint-Fons et Vénissieux où l'apport volontaire de proximité est testé.

- Les ordures ménagères résiduelles par le biais de 52 silos enterrés sur les sites de Rillieux-la-Pape, Lyon 9<sup>e</sup>, Lyon 8<sup>e</sup> et Neuville-sur-Saône.

- Les bouteilles et les pots en verre dans les 2 184 silos de surface et les 49 silos enterrés disposés sur la voie publique, correspondant en moyenne à 1 silo pour 574 habitants.

2- À travers un réseau de 18 déchèteries réparties sur tout le territoire :

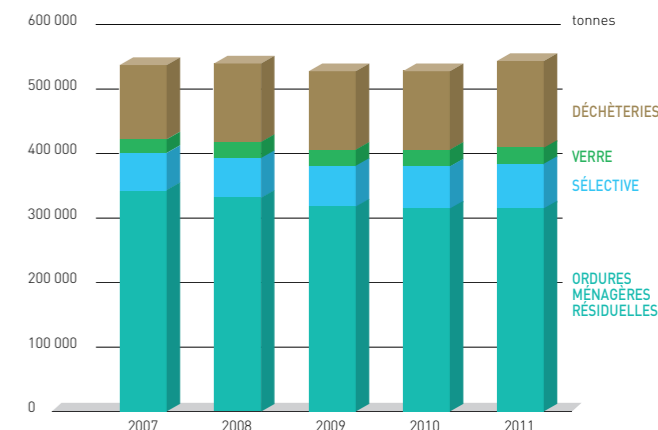
- Les encombrants, les Déchets Dangereux des Ménages (DDM), les déchets verts, le bois, les métaux ferreux et non ferreux, les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE), les gravats, les papiers et cartons,...

## ÉVOLUTION

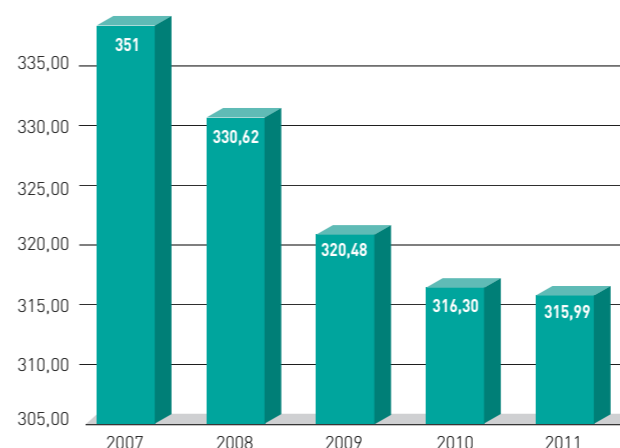
La quantité globale d'ordures ménagères résiduelles collectées est plutôt stable (+0,66%). En revanche, du côté du tri, les quantités collectées poursuivent leur nette évolution :

- la part de déchets collectés en déchèteries augmente (+7 410 t, soit +5,97%) ;
- la quantité de verre collecté est en constante progression (+483 t, soit +1,97%).
- pour la collecte sélective, les quantités collectées poursuivent leur envol (+1 080 t, soit +1,71%).

## ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE 2007 À 2011



## QUANTITÉ (EN KG) PAR HABITANT ET PAR AN (HORS DÉCHÈTERIES)



## QUANTITÉ DE DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS PRODUITS PAR HABITANT (HORS DÉCHÈTERIES)

Rapporté à l'habitant, la production d'ordures ménagères, de collecte sélective et de verre, en kg par habitant, ne cesse de diminuer depuis le lancement du plan d'actions stratégiques de la gestion des déchets en 2007. L'objectif de diminution de la quantité d'ordures ménagères produites par habitant est donc bien amorcé : - 9,94% de 2007 à 2011.

### ENCART MÉTHODOLOGIQUE

Dans un souci de cohérence dans le temps concernant la population Grand Lyon prise en compte, la population de référence est la plus récente communiquée par l'INSEE, soit celle de l'année N-2. En conséquence, les ratios à l'habitant 2007 à 2010 ont été corrigés sur cette base.

## LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Le Grand Lyon est compétent pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (règlement du service public d'élimination des déchets, adopté par le Conseil Communautaire le 12 novembre 2007). Le terme « assimilés » se rapporte aux déchets produits par les entreprises du secteur privé ou public. Le Grand Lyon a l'obligation de collecter les déchets de ces établissements s'il sont produits en même quantité et s'ils sont de même qualité que ceux d'un ménage.

Il a été défini sur le territoire du Grand Lyon qu'un ménage produisait 840 litres/semaine. La Communauté Urbaine collecte donc 840 litres, par semaine et par entreprise, de déchets de même qualité que ceux d'un ménage (cette quantité intègre à la fois les ordures ménagères résiduelles - bac gris et la collecte sélective - bac vert à couvercle jaune).

Une tolérance jusqu'à 2 500 litres / semaine est accordée aux entreprises du secteur public.

C'est dans ce cadre bien défini, qu'il a été réalisé 83 actions de limitation de la collecte auprès d'entreprises du secteur public ou du secteur privé. Ce qui a permis de soustraire 4 116 tonnes de déchets de la collecte communautaire, sur l'année 2011.

## LA COLLECTE EN CHIFFRES

(QUANTITÉS COLLECTÉES EN TONNES)

COLLECTE	2007	2008	2009	2010	2011	ÉVOLUTION 2010-2011
POPULATION DE RÉFÉRENCE	1 193 830	1 253 179	1 257 114	1 269 257	1 281 971	1 %
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	339 153	330 249	317 305	313 762	315 830	0,66 %
SÉLECTIVE	58 241	60 500	61 483	63 223	64 303	1,71 %
dont quantité recyclée	41 014	44 420	43 994	46 615	47 598	2,11 %
VERRE	21 504	23 582	24 097	24 480	24 963	1,97 %
SOUS-TOTAL ORDURES MÉNAGÈRES	418 898	414 331	402 885	401 465	405 096	0,90 %
DÉCHÈTERIE	115 186	121 333	120 736	124 077	131 487	5,97 %
dont DDM	902	857	1 113	1 165	1 261	-8,2 %
dont DEEE	2 854	4 349	5 114	5 226	5 632	7,8 %
TOTAL	534 084	535 664	523 621	525 542	536 583	2,10 %





# LES FRÉQUENCES DE COLLECTE

## LES SERVICES DE COLLECTE

→ Le tableau ci-après répertorie, pour chaque commune, la fréquence de collecte, le nombre d'habitants et le service proposé fin 2011\*.

COMMUNES	FRÉQUENCES HEBDOMADAIRES DE COLLECTE	NOMBRE D'HABITANTS (RECENSEMENT 2009)	SUBDIVISION	JOUR DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES	JOUR DE COLLECTE SÉLECTIVE
ALBIGNY-SUR-SAÔNE	1+1	2 745	COL NO	mardi	vendredi
BRON	2+1****	38 827	COL E	lundi et vendredi ou mardi et samedi	mercredi ou jeudi
CAILLOUX-SUR-FONTAINES	1+1	2 442	COL NO	lundi	jeudi
CALUIRE-ET-CUIRE	2+1, 5+1	41 149	COL NO	mardi et samedi ou tous les jours sauf jeudi et dimanche	jeudi
CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR	2+1****	4 987	COL NO	mardi et samedi	jeudi
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS	1,5+0,5	4 675	COL NO	mercredi pair et samedi	mercredi impair**
CHARLY	1+0,5	4 373	COL S	mercredi	mardi impair **
CHASSIEU	2+1	9 612	COL E	lundi et vendredi ou mardi et samedi	mercredi ou jeudi
COLLONGES-AU-MONT-D'OR	2+1	3 807	COL NO	lundi et vendredi	mercredi
CORBAS	2+1	9 798	COL S	lundi et vendredi	mercredi
COUZON-AU-MONT-D'OR	1+1	2 545	COL NO	mercredi	samedi
CRAPONNE	1+1	8 895	COL NO	lundi	jeudi
CURIS-AU-MONT-D'OR	1+1	1 057	COL NO	mardi	samedi
DARDILLY	2+1	8 384	COL NO	mardi et samedi	jeudi
DÉCINES	2+1, 5+1	25 414	COL E	lundi et vendredi ou mardi et samedi	mercredi ou jeudi
ÉCULLY	2+1, 5+1	18 071	COL NO	lundi et vendredi ou tous les jours sauf mercredi et dimanche	mercredi
FEYZIN	2+1	9 150	COL S	mardi et samedi	jeudi
FLEURIEU-SUR-SAÔNE	1+1	1 306	COL NO	lundi	jeudi
FONTAINES-SAINT-MARTIN	1+1	2 825	COL NO	lundi	jeudi
FONTAINES-SUR-SAÔNE	2+1	6 303	COL NO	lundi et vendredi	mercredi
FRANCHEVILLE	2+1, 5+1	12 633	COL NO	lundi et vendredi ou tous les jours sauf mercredi et dimanche	mercredi
GENAY	2+1	4 943	COL NO	mardi et samedi	jeudi
GIVORS	2+0,5	19 301	COL S	lundi et jeudi ou mardi et vendredi	mercredi impair**
GRIGNY	2+0,5	8 777	COL S	lundi et jeudi ou mardi et vendredi	mercredi pair***
IRIGNY	2+1	8 285	COL S	lundi et vendredi	mercredi
JONAGE	2+1	5 812	COL E	lundi et vendredi ou mardi et samedi	mercredi ou Jeudi
LA MULATIÈRE	2+1	6 496	COL NO	mardi et samedi	jeudi
LA TOUR-DE-SALVAGNY	2+1	3 534	COL NO	mardi et samedi	jeudi
LIMONEST	2+1	3 117	COL NO	mardi et samedi	jeudi
LISSIEU	2+1	3 088	COL NO	lundi et jeudi	mercredi
LYON 1	4+2	28 268	COL NO	lundi, mercredi, jeudi et samedi	mardi et vendredi
LYON 2	4+2	30 519	COL NO	lundi, mercredi, jeudi et samedi	mardi et vendredi
LYON 3	4+2	95 468	COL S	lundi, mercredi, jeudi et samedi	mardi et vendredi
LYON 4	4+2	35 064	COL NO	lundi, mercredi, jeudi et samedi	mardi et vendredi
LYON 5	4+2	46 821	COL NO	lundi, mercredi, jeudi et samedi	mardi et vendredi
LYON 6	4+2	49 137	COL E	lundi, mercredi, vendredi et samedi	mardi et jeudi
LYON 7	4+2	69 170	COL S	lundi, mercredi, vendredi et samedi	mardi et jeudi
LYON 8	4+2	76 782	COL E	lundi, mercredi, jeudi et samedi	mardi et vendredi
LYON 9	4+2	48 574	COL NO	lundi, mercredi, jeudi et samedi	mardi et vendredi

COMMUNES	FRÉQUENCES HEBDOMADAIRE DE COLLECTE	NOMBRE D'HABITANTS (RECENSEMENT 2009)	SUBDIVISION	JOUR DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES	JOUR DE COLLECTE SÉLECTIVE
MARCY-L'ÉTOILE	1+1	3 404	COL NO	mardi	vendredi
MEYZIEU	2+1	29 666	COL E	lundi et vendredi ou mardi et samedi	mercredi ou jeudi
MIONS	2+1	11 575	COL S	lundi et vendredi	mercredi
MONTANAY	1+1	2 728	COL NO	mercredi	jeudi
NEUVILLE-SUR-SAÔNE	2+1	7 319	COL NO	lundi et vendredi	mercredi
OULLINS	2+1	25 347	COL S	mardi et samedi	jeudi
PIERRE-BÉNITE	2+1	9 916	COL S	lundi et vendredi	mercredi
POLEYMIEUX-AU-MONT-D'OR	1+1	1 238	COL NO	lundi	jeudi
RILLIEUX-LA-PAPE	2+1, 5+1	29 990	COL NO	lundi et vendredi ou mardi et samedi	mercredi ou jeudi
ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE	1+1	1 450	COL NO	mardi	samedi
SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR	2+1****	5 640	COL NO	lundi et vendredi	mercredi
SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR	2+1****	6 428	COL NO	mardi et samedi	jeudi
SAINTE-FOY-LES-LYON	2+1, 5+1	22 015	COL NO	lundi et vendredi ou tous les jours sauf mercredi et dimanche	mercredi
SAINT-FONS	2+1	16 690	COL S	lundi et vendredi	mercredi
SAINT-GENIS-LAVAL	2+1	20 116	COL S	mardi et samedi	jeudi
SAINT-GENIS-LES-OLLIERES	1+1	4 679	COL NO	mardi	vendredi
SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR	1+1, 2+1	2 784	COL NO	lundi ou lundi et mercredi	vendredi
SAINT-PRIEST	5+1	41 751	COL S	tous les jours sauf jeudi et dimanche	jeudi
SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR	1+1	1 039	COL NO	mardi	vendredi
SATHONAY-CAMP	1+1	4 231	COL NO	mardi	vendredi
SATHONAY-VILLAGE	1+1	1 905	COL NO	mardi	vendredi
SOLAIZE	2+1	2 754	COL S	lundi et vendredi	mercredi
TASSIN-LA-DEMI-LUNE	4+2	18 967	COL NO	lundi, mercredi, jeudi et samedi	mardi et vendredi
VAULX-EN-VELIN	5+1	40 339	COL E	tous les jours sauf mercredi et dimanche	mercredi
VENISSIEUX	5+1	58 643	COL S	tous les jours sauf jeudi et dimanche	jeudi
VERNAISON	1+1	4 452	COL S	vendredi	mardi
VILLEURBANNE	4+2	144 751	COL E	lundi, mercredi, vendredi et samedi	mardi et jeudi
<b>TOTAL HABITANTS</b>		<b>1 281 971 hab.</b>			

Fréquences hebdomadaires de collecte : fréquence de collecte bac gris + fréquence de collecte bac vert. Exemple : 5+1 = 6 jours de collecte par semaine, 5 d'ordures ménagères et 1 de collecte sélective

COL NO : subdivision de collecte Nord-Ouest  
COL S : subdivision de collecte Sud  
COL E : subdivision de collecte Est

\*\* : semaines impaires  
\*\*\* : semaines paires  
\*\*\*\* : fréquence majoritaire, certaines rues de la commune sont desservies avec une fréquence différente

\*En 2011, les communes de Curis-au-Mont-d'Or, Fontaines-Saint-Martin, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Camp et Sathonay-Village sont passées en porte-à-porte pour la collecte sélective.



# LA COLLECTE SÉLECTIVE



## BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AU TERME DE L'ANNÉE 2011

### LES OBJECTIFS

Le Grand Lyon est face à divers objectifs qui sont définis par la loi Grenelle I, repris dans le plan d'actions stratégiques de la gestion des déchets (2007-2017) et dans le scénario du futur système de traitement des déchets du Grand Lyon. Parmi ces objectifs :

- Augmenter le recyclage des déchets d'emballages ménagers : 75 % du gisement dès 2012
- Développer le recyclage par l'optimisation de la collecte sélective et de la collecte en déchèteries (augmentation de la valorisation-matière de 25 % par rapport à 2009)
- Réduire les déchets à la source de 15 % par habitant, de 2009 à 2030 (dont 7 % de 2009 à 2014, dans le cadre du plan de réduction signé avec l'ADEME).

### LES RÉSULTATS

La quantité de déchets de collecte sélective augmente de 1,71 % de 2010 à 2011, évolution moins importante que celle observée entre 2009 et 2010 (+ 2,83%) mais tout de même encourageante. De plus, la qualité du tri continue à s'améliorer puisqu'on note une augmentation de 2,11 % du tonnage recyclé par rapport à l'année 2010. La quantité de verre collecté a nettement progressé : + 1,97%.

Globalement, la part de déchets collectés à recycler ne cesse de croître.

Le taux de refus descend au-dessous des 25%. L'objectif des 20% n'est pas atteint mais la progression depuis 2007 est notable (- 5,3 %).

### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DE 2007 À 2011 (QUANTITÉS COLLECTÉES EN TONNES)

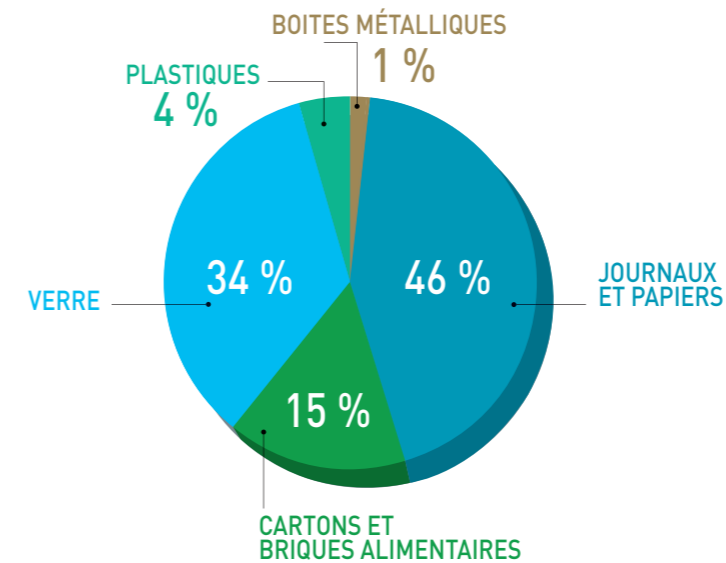
	2007	2008	2009	2010	2011	ÉVOLUTION 2010-2011
<b>COLLECTE SÉLECTIVE</b> TONNAGE EN ENTRÉE DES CENTRES DE TRI	58 241	60 500	61 483	63 223	<b>64 303</b>	1,71%
<b>TONNAGES RECYCLÉS</b>	41 014	44 420	43 994	46 615	<b>47 598</b>	2,11%
<b>TAUX DE REFUS</b>	29,6%	27,3%	27,7%	26,4%	<b>24,3%</b>	-2,00%
<b>COLLECTE VERRE</b>	21 504	23 582	24 097	24 480	<b>24 963</b>	1,97%
<b>TOTAL (CS + VERRE)</b>	<b>79 745</b>	<b>84 082</b>	<b>85 580</b>	<b>87 703</b>	<b>89 266</b>	<b>1,78%</b>

### QUANTITÉS RECYCLÉES ISSUES DE LA COLLECTE EN PORTE À PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE EN KG/HAB.

DÉCHETS	GL 2007 REC* 1999	GL 2008 REC* 2006	GL 2009 REC* 2007	GL 2010 REC* 2008	GL 2011 REC* 2009	Évolution 2010-2011
<b>NOMBRE D'HABITANTS</b>	1 193 830	1 253 179	1 257 114	1 269 257	<b>1 281 971</b>	1 %
<b>JOURNAUX ET PAPIERS</b>	26,53	26,63	24,12	24,53	<b>25,58</b>	4,3%
<b>CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES</b>	5,40	6,17	7,81	8,73	<b>8,60</b>	-1,5%
<b>VERRE</b>	18,01	18,85	19,22	19,32	<b>19,49</b>	0,8%
<b>PLASTIQUES</b>	1,79	1,95	2,21	2,47	<b>2,18</b>	-11,7%
<b>BOÎTES EN ACIER</b>	0,59	0,63	0,74	0,86	<b>0,78</b>	-8,9%
<b>BOÎTES EN ALUMINIUM</b>	0,04	0,04	0,06	0,10	<b>0,08</b>	-17,5%
<b>TOTAL</b>	<b>52,37</b>	<b>54,26</b>	<b>54,15</b>	<b>56,01</b>	<b>56,70</b>	<b>1,2%</b>

\* rec = recensement de population

### LES DÉCHETS RECYCLÉS, RÉPARTITION PAR MATIÈRE



EN 2011, AU GRAND LYON, LA COLLECTE SÉLECTIVE (BACS DE TRI ET SILOS), C'EST **56,70 KG** D'EMBALLAGES MÉNAGERS ET DE PAPIERS RECYCLÉS PAR HABITANT.

La part la plus importante concerne les papiers et journaux avec 46%, suivie du verre 34% et des cartons 15%. Des efforts restent à faire.

### QUANTITÉS RECYCLÉES ISSUES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE (EN KG/HAB/AN)

De 2010 à 2011, en kg par habitant, on constate une augmentation de la quantité recyclée pour les journaux-papiers et le verre. L'ensemble des autres matières a tendance à diminuer. Cette baisse de résultat peut avoir plusieurs causes :

- changements de comportements des usagers, en lien avec les actions de prévention menées par le Grand Lyon : sur le mode d'achat (du vrac au lieu du tout emballé) ou sur le mode de consommation (eau du robinet à la place d'eau en bouteilles) ;
- réduction du nombre d'emballages mis sur le marché par les entreprises de la grande consommation ;
- réduction du poids individuel de chaque emballage ;
- diminution du geste de tri. Cette dernière hypothèse semble peu probable car globalement, il apparaît que la quantité de déchets déposés dans les bacs de tri augmente et que les erreurs de tri diminuent.



## PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

### REFUS DE BACS

Mise en place depuis 2009, l'action « refus de bacs » est basée sur des suivis de collecte permettant un repérage des adresses où la qualité du tri est jugée mauvaise. Les bacs de tri concernés sont refusés à la collecte et les foyers sont sensibilisés aux consignes de tri, ceci plusieurs semaines d'affilée. Le but est de donner aux usagers-trieurs les consignes de tri essentielles. L'amélioration de la qualité du tri a été notable sur la majorité de ces adresses, à Bron, Lyon 7<sup>e</sup>, Lyon 8<sup>e</sup>, Feyzin, La Mulatière et Limonest. Par exemple :

#### ■ Bron/Terraillon :

→ le taux de refus de tri est passé de 31 % à 27 %.

#### ■ Lyon 8 / secteur a l'intérieur des rues Berthelot/Santy et Pinel :

→ le taux de refus de tri est passé de 34 % à 30%.

#### ■ La Mulatière :

→ la qualité du tri s'est nettement améliorée passant d'un taux de refus de 49 % à 15 %.

### BACS OPERCULÉS

Dans l'habitat collectif (immeubles, lotissements avec point de regroupement pour les déchets), la sensibilisation des habitants est un levier d'amélioration de la collecte sélective mais il n'est pas suffisant. Avec la mise en place de bacs operculés (à ouverture réduite), les services du Grand Lyon ont trouvé une solution technique adaptée pour diminuer les erreurs de tri. En effet, la taille de l'opercule empêche la dépose de sacs d'ordures ménagères dans le bac de tri et oblige les usagers à respecter les consignes de tri. Ainsi, les usagers-trieurs sont assurés que leur tri n'est pas souillé par des erreurs.

Les opérations « bacs operculés » sont composées d'une première phase d'étude sur le terrain (états des lieux et contrôles de la qualité du tri) permettant de cibler les adresses où le tri est jugé mauvais. La deuxième phase consiste en la mise en place des bacs à ouverture réduite. Elle est couplée d'une campagne de sensibilisation des habitants mais aussi des bailleurs et des gardiens, sans qui l'adhésion des résidents serait plus difficile. En 2011, des opérations d'envergure ont eu lieu à :



#### ■ Lyon 8<sup>e</sup> (3 rondes impactées) : 300 bacs installés.

→ En moyenne, le taux de refus est passé de 35 % à 26 %.

#### ■ Lyon 3<sup>e</sup> (1 ronde complète) : 300 bacs mis en place en octobre.

→ En moyenne, le taux de refus est passé de 30 % à 18 %. Il s'agit de la troisième action de ce type sur le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, après celles réalisées en 2009 et en 2010 avec des résultats similaires. L'année 2012 permettra le suivi régulier et la réalisation d'un bilan de cette action d'optimisation.

#### ■ Lyon 4<sup>e</sup> (1 ronde complète) : 250 bacs mis en place en juin.

→ En moyenne, le taux de refus est passé de 36 % à 15 %.

Parallèlement à ces grandes opérations, des actions ponctuelles ont été menées sur les communes de Rillieux-la-Pape, Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville, Tassin-la-Demi-Lune et Ecully, soit près de 500 bacs operculés qui ont été installés, avec sensibilisation des usagers.

### CHANGEMENT DU MODE DE COLLECTE

En 2011, les six communes (soit 12 000 habitants) dont le mode de collecte sélective était encore l'apport volontaire sont passées à une collecte en porte-à-porte. Il s'agit de Sathonay-Camp (28 janvier), Sathonay-Village (25 février), Fontaines-Saint-Martin (21 avril), Rochetaillée-sur-Saône (18 juin), Curis-au-Mont-d'Or (1<sup>er</sup> octobre) et Saint-Romain-au-Mont-d'Or (28 octobre).

Un état des lieux complet des producteurs de déchets a été fait. Pour accompagner le changement, des actions de communication ont été menées : distribution d'informations dans les boîtes aux lettres pour les pavillons et sensibilisation en porte-à-porte pour l'habitat collectif et pour les activités commerciales.

Une augmentation du tonnage moyen d'environ 100 % et un taux moyen de refus de tri sur l'ensemble de ces communes d'environ 16 % ont été relevés.

Des réunions bi-hebdomadaires ont été mises en place avec les élus des communes concernées pendant la durée du projet.

### ACTIONS DE SENSIBILISATION

#### → Animations diverses

En 2011, les équipes des subdivisions de collecte et des messagers du tri ont continué à développer de nombreuses actions de communication de proximité pour sensibiliser le plus grand nombre au bon geste du tri. On notera par exemple :

■ Journées des nouveaux arrivants en mairie de Bron, Décines-Charpieu, Lyon 6<sup>e</sup> et Villeurbanne ;

■ Animations de quartier (pieds d'immeuble et sensibilisation des commerçants) à Terraillon (Bron), Sully (Décines-Charpieu), Les Chalets/La Balme (Vaulx-en-Velin), Tonkin (Villeurbanne) ;

■ Animations dans les résidences de personnes âgées « Fleur d'Automne » à Décines-Charpieu, « Thiers » à Lyon 6<sup>e</sup>, « Châlumeaux » à Lyon 8<sup>e</sup> ;

■ Formation des gardiens d'immeubles de Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape, Lyon 8<sup>e</sup> (dans le cadre de la semaine de la propreté), Villeurbanne (Quartier Jacques Monod) ;

■ Sensibilisation des personnels du centre nautique de Bron ;

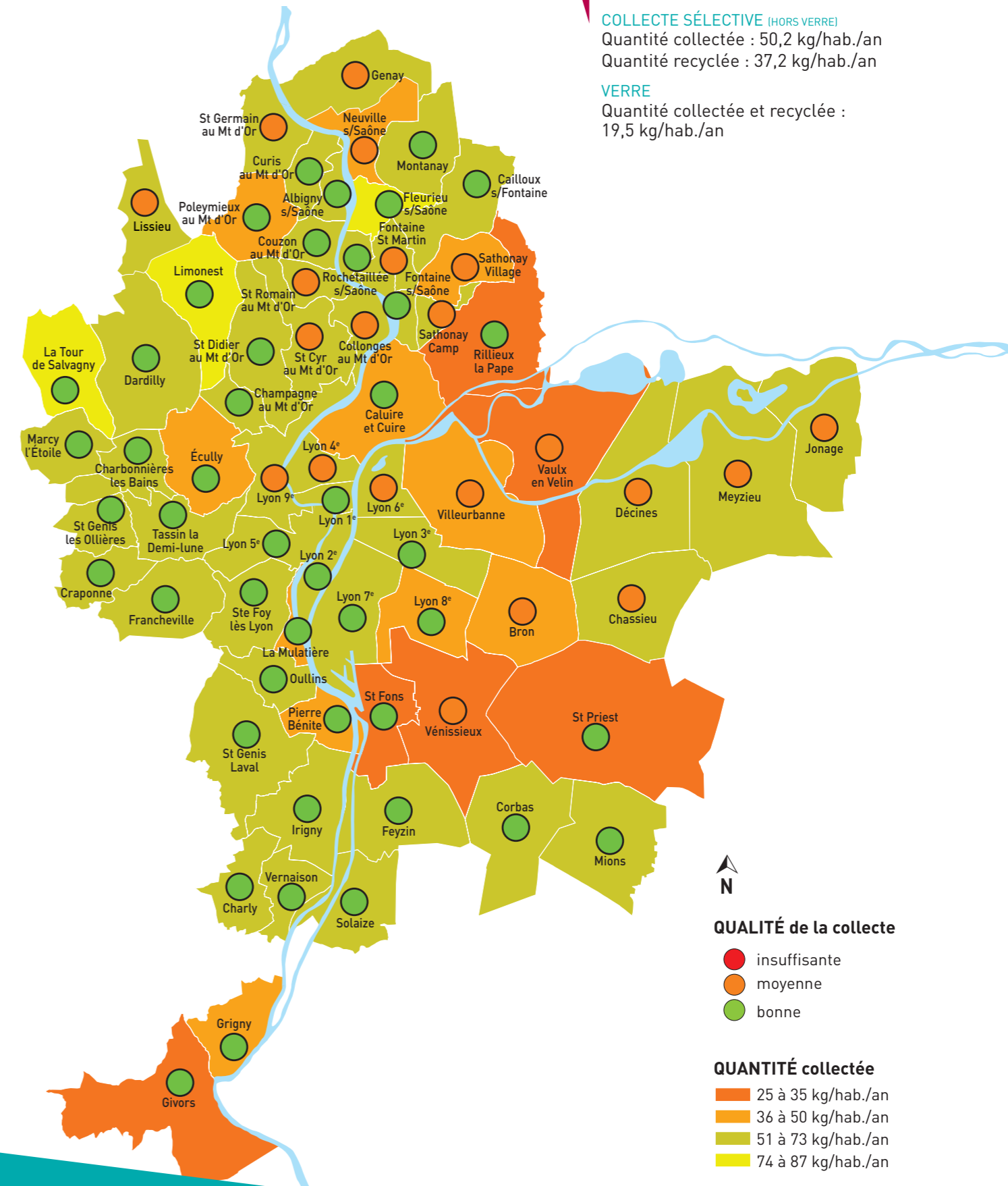


L'ensemble des actions de sensibilisation menées par les équipes du Grand Lyon a permis une nette amélioration de la qualité du tri fait par l'habitant : la qualité est soit moyenne, soit bonne. Il n'y a plus de qualité « insuffisante » !

**EN 2011, SUR L'ENSEMBLE DU GRAND LYON :**

**COLLECTE SÉLECTIVE (HORS VERRE)**  
Quantité collectée : 50,2 kg/hab./an  
Quantité recyclée : 37,2 kg/hab./an

**VERRE**  
Quantité collectée et recyclée : 19,5 kg/hab./an



■ Participation à des manifestations diverses : fête du quartier la Grappinière (Vaulx-en-Velin), forum des associations (Lyon 6<sup>e</sup>), compétition de foot avec un conseil de quartier de Lyon 8<sup>e</sup>, Foire de Lyon ;

■ Sensibilisation d'habitants d'immeubles en lien avec les bailleurs à : Lyon 2<sup>e</sup> (1162 logements), Francheville (1960 logements), Rillieux-la-pape (226 logements), Caluire-et-Cuire (269 logements), Lyon 9<sup>e</sup> pour la mise en place de silos enterrés (250 logements), Lyon 4<sup>e</sup> (40 logements) et Tassin-la-demi-Lune (84 logements).

→ **Expérimentation à Vénissieux :**

Dans la continuité de l'action de sensibilisation des foyers vénissiens lancée fin 2010, en partenariat avec Eco-Emballages, un test de collecte en silos de proximité a été réalisé (quartier Aulagne). Le bilan est positif en terme de performance du tri (mêmes quantités collectées qu'avant, avec un taux de refus qui passe de 70% à moins de 20%).

D'autre part, des projets de silos enterrés tri-flux sont à l'étude.

Depuis l'année 2009, sur l'ensemble de la commune de Vénissieux, le taux de refus de tri a diminué de près de moitié.

→ **Projet 2012 :**

Lancement au 1<sup>er</sup> mars d'un test national Eco-Emballages sur l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages plastiques.

La commune retenue sur le territoire du Grand Lyon est Villeurbanne. Une communication spécifique sera mise en place.

L'extension des consignes double le gisement de plastiques à trier, soit un nouveau gisement de 13 kg par habitant et par an.

Toutes les actions d'optimisation sont menées en étroite collaboration avec le service Traitement Valorisation Matière. Ce service assure un suivi de la qualité du gisement de la collecte sélective entrant en centre de tri en faisant réaliser des caractérisations pour obtenir le taux de refus de tri des rondes. Les résultats de ces analyses permettent de mener des actions là où la qualité le nécessite. Ces caractérisations peuvent également être effectuées à la demande des subdivisions.

**OPTIMISATION DU VERRE**

Pour les communes dont les performances en collecte du verre sont les plus basses, des diagnostics ont été réalisés en 2011. Ces états des lieux seront présentés en 2012 en mairies et permettront d'engager des actions correctives telles que :

- déplacements de silos recueillant peu de tonnages (moins de 4 tonnes par an),
- ajouts de silos afin d'augmenter le maillage ;
- livraisons de silos dotés de trappes gros producteurs sur des secteurs commerçants.

Certains diagnostics ont d'ores et déjà aboutis à des présentations en mairies de Rillieux-la-Pape, Tassin-la-Demi-Lune et Fontaines-sur-Saône et ont permis d'engager des actions correctives.

Sur les communes de Bron, Lyon 2<sup>e</sup>, Lyon 8<sup>e</sup> et Meyzieu, 10 silos à trappe « gros producteurs » ont été installés. Ces mises en place ont été accompagnées de la sensibilisation des commerçants (restaurateurs, bars) pouvant utiliser les trappes et de l'établissement d'une convention entre le Grand Lyon et chaque commerce (près de 70 conventions signées).

## LES DÉCHÈTERIES

UNE LUTTE AU QUOTIDIEN CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Le réseau de déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon compte 18 sites fin 2011.

Les déchèteries permettent au public de venir déposer les déchets non pris en charge par la collecte des ordures ménagères en raison de leur nature ou de leur volume. L'objectif est de répondre en priorité aux besoins des ménages. Les accès des professionnels sont limités et payants.

### OUVERTURE DE LA 18<sup>e</sup> DÉCHÈTERIE !

La déchèterie de Mions / Corbas a été mise en service le 14 novembre 2011 et vient renforcer le réseau existant au sud de l'agglomération, en complément des déchèteries de St-Priest et Vénissieux.

### VERS DES CONDITIONS D'ACCUEIL PLUS ADAPTÉES

De nombreux sites sont désormais régulièrement saturés, notamment à Lyon-Villeurbanne (4 déchèteries pour plus de 600 000 habitants), ainsi qu'en périphérie, lors de pics saisonniers liés à l'apport massif de déchets végétaux. La poursuite du développement du parc des déchèteries, inscrite au plan de mandat, est donc nécessaire pour améliorer la qualité de service et répondre aux attentes des usagers.

Dans l'attente de nouvelles déchèteries, l'amélioration des conditions d'accueil repose sur l'utilisation d'engins de tassage pour augmenter la capacité de stockage des bennes et sur la présence d'un gardien supplémentaire lors des pics de fréquentation pour améliorer la circulation et le stationnement sur la plate-forme d'accueil. De plus, la limitation globale des entrées et des tonnages est assurée par un contrôle strict des conditions d'accès des professionnels et l'information auprès des ménages pour inciter au compostage domestique de déchets de jardin.

### DÉCHÈTERIES ET SOLIDARITÉ

Le réseau des quatre recycleries (au sein des déchèteries de Champagne-au-Mont-d'Or, Villeurbanne Sud, Lyon 9 et Francheville/St-Foy-lès-Lyon) permet aux usagers de donner les objets qui peuvent être réutilisés au lieu de les jeter. Ces recycleries sont gérées par des associations caritatives.

**À noter :** un déchet apporté en déchèterie coûte 6 fois moins cher que son abandon sur la voie publique (114 € à la tonne contre plus de 600 € à la tonne).

### APPORTS 2011

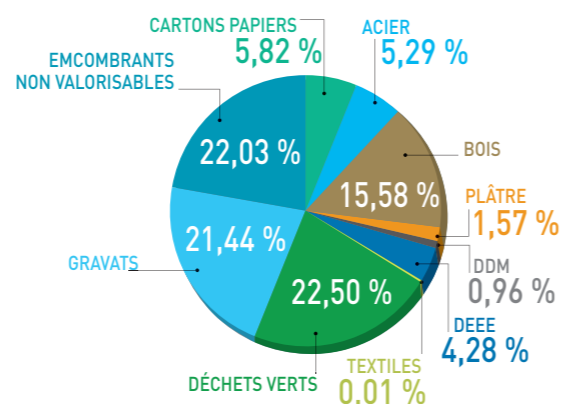
#### TYPES DE DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE (DONNÉES EN TONNES)

TYPE DE DÉCHETS	2010	2011	ÉVOLUTION 2010-2011
Bois	18 675	<b>20 484</b>	9,7%
Cartons	5 061	<b>5 089</b>	0,6%
Déchets dangereux des ménages (DDM)	1 165	<b>1 261</b>	8,2%
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)	5 226	<b>5 632</b>	7,8%
Déchets verts	27 955	<b>29 580</b>	5,8%
Encombrants	27 338	<b>29 655</b>	8,5%
Gravats	26 811	<b>28 195</b>	5,2%
Métaux en mélange	7 178	<b>6 954</b>	-3,1%
Papiers	2 655	<b>2 567</b>	-3,3%
Plâtre	2 013	<b>2 063</b>	2,5%
Textile	0	<b>7</b>	
	<b>124 077</b>	<b>131 487</b>	<b>6 %</b>

En 2011, le nombre d'accès est de 1 917 368 sur toutes les déchèteries du Grand Lyon, en forte augmentation (+ 7,5% par rapport à 2010). La quantité de déchets déposés en déchèterie a augmenté de 6%.

La fréquentation sur les déchèteries a donc doublé en 10 ans, tandis que les tonnages ont augmenté de moitié.

#### PART DES DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE



## LA COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

#### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DDM DE 2007 À 2011 (QUANTITÉS COLLECTÉES EN TONNES)

	2007	2008	2009	2010	2011	ÉVOLUTION 2010-2011
COLLECTE DES DDM EN DÉCHÈTERIES	893	849	1 113	1 165	1 261	8,2%

La collecte des déchets dangereux des ménages (DDM) a bien augmenté en 2011 (+8,2%). Le TOP 3 des DDM est :

- 1° peintures, enduits et vernis pour 64% des apports (812 tonnes)
- 2° huiles de vidange pour 10% des apports (132 tonnes)
- 3° solvants (9% et 113 tonnes)

**LES BATTERIES :** de nouvelles modalités de collecte des batteries avec une fréquence accrue ont permis d'endiguer une partie du vol constaté : le tonnage collecté a augmenté de plus de 40% par rapport à 2010.

**LES HUILES DE CUISSON :** le dispositif de collecte séparée des huiles de cuisson (huiles alimentaires usagées) est effectif sur 10 déchèteries et a permis de valoriser 10 tonnes en 2011,

en augmentation de plus de 50%. Ceci représente également un impact positif pour les réseaux d'assainissement, pour lesquels ces déchets sont des éléments indésirables.

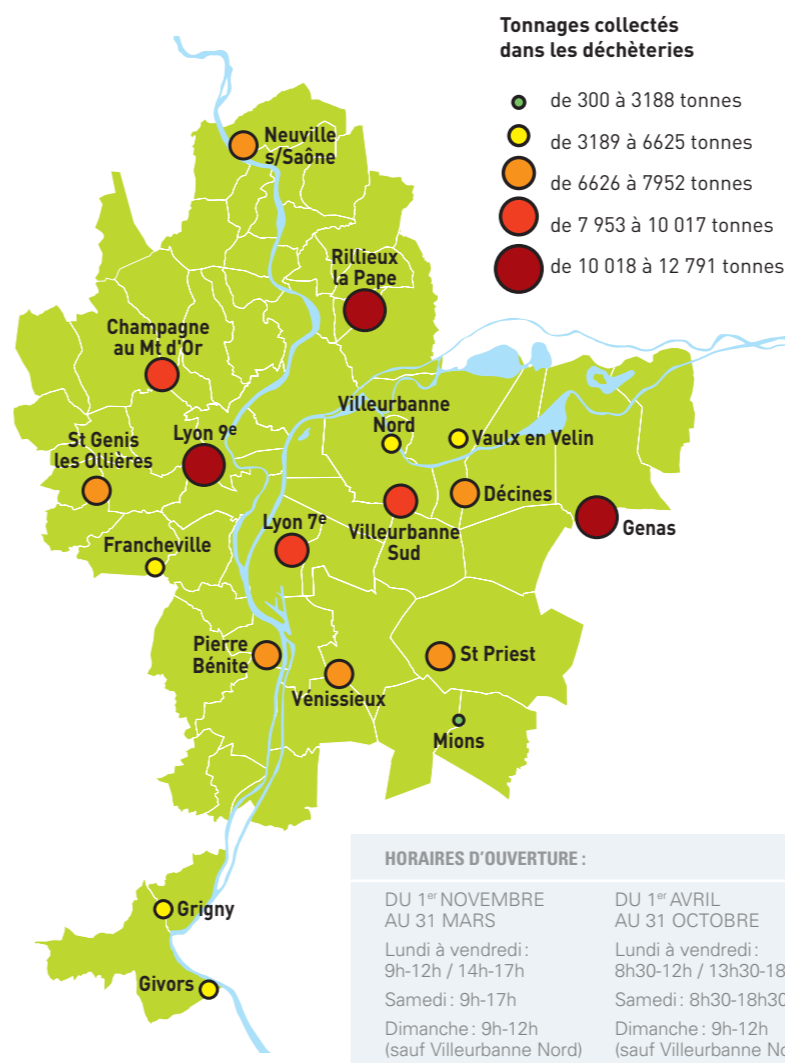
**LES DÉCHETS CONTENANT DE L'AMIANTE LIÉ :** en 2010, une procédure spécifique d'acceptation de ces déchets (en particulier les plaques de fibrociment) a été mise en place au sein des déchèteries. Cette procédure a été réformée fin 2011. Dorénavant, l'apport sera effectué en filière agréée, après accord préalable du Grand Lyon et non plus en déchèterie. En 2011, 10 tonnes de déchets en amiante lié ont été pris en charge : le traitement consiste à un enfouissement en centre de stockage, sur une alvéole dédiée pour les déchets d'amiante.

### LES TEXTILES :

#### DAVANTAGE DE TRI EN DÉCHÈTERIE

En 2011, la déchèterie de Rillieux-la-Pape a été dotée d'un dispositif permettant la collecte séparée des textiles, en silos puis en caisson fermé, en octobre 2011. Pour le moment, seule une déchèterie est équipée, en guise de test.

C'est Le Relais, conventionné avec Eco-TLC (l'éco-organisme des textiles) qui en assure la collecte. Les textiles ainsi collectés sont ensuite réemployés ou recyclés (isolant, chiffon d'essuyage).



### LES DÉCHÈTERIES DU GRAND LYON :

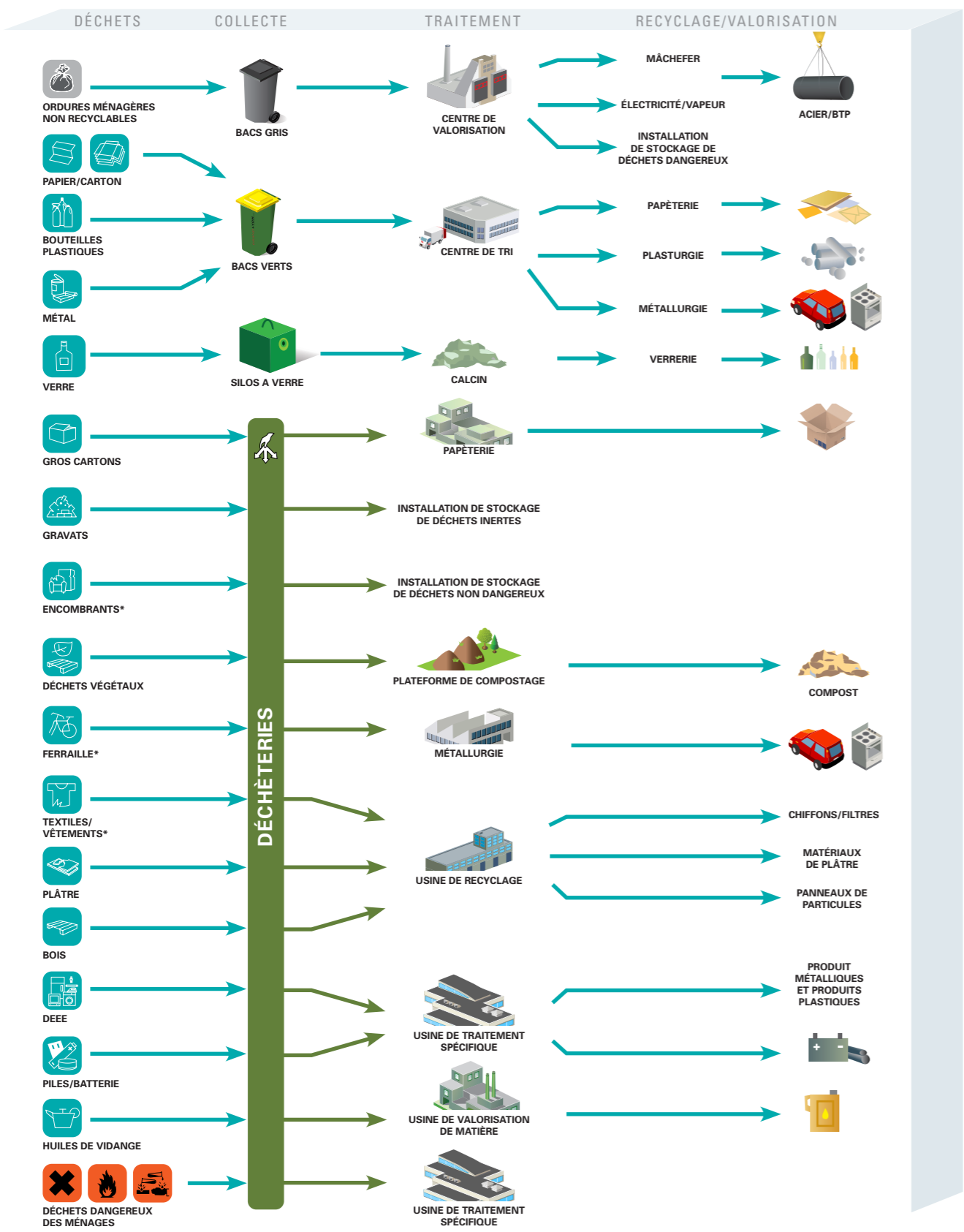
- CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR**  
Impasse des Anciennes Vignes  
**DÉCINES**  
66/68 rue Paul et Marc Barbezat
- FRANCHEVILLE / SAINTE-FOY-LÈS-LYON**  
29 route de la gare
- GENAS**  
Rue de l'Égalité
- GIVORS**  
Z.I de Bans
- GRIGNY**  
Lieu dit St-Abdon
- LYON 7<sup>e</sup>**  
12 bd. de l'Artillerie
- LYON 9<sup>e</sup>**  
82 avenue Sidoine Apollinaire
- MIONS / CORBAS**  
Boulevard des Nations
- NEUVILLE-SUR-SAÛNE**  
Avenue des Frères Lumière
- PIERRE-BÉNITE**  
Chemin de la Gravière
- RILLIEUX-LA-PAPE**  
Route de Fontaines
- SAINTE-GENIS-LES-OLLIERES**  
2 avenue Louis Pradel
- SAINT-PIERRE**  
Rue du Mâconnais
- VAUX-EN-VELIN**  
15 rue Mendès-France
- VÉNISSIEUX**  
Rue Jean Moulin
- VILLEURBANNE NORD**  
Rue Alfred Brinon
- VILLEURBANNE SUD**  
100-110 avenue Paul Krüger

Renseignements au 04 69 64 53 50  
(Unité Traitement Valorisation Matière)

# LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



# LES CENTRES DE TRI



## PRINCIPE

Après leur collecte, les déchets triés par les habitants : emballages plastiques, boîtes aluminium ou acier, cartons et journaux/magazines sont transportés jusqu'aux centres de tri. Ils sont alors séparés par catégories de matériaux, mis en balles, puis expédiés vers des filières de recyclage. Les refus de tri (erreurs de tri faites par l'habitant) sont orientés vers une filière de valorisation énergétique ou sont enfouis.

En 2011, 3 centres de tri ont accueilli les déchets ménagers du Grand Lyon :

- Rillieux-la-Pape (Société Véolia) : 32 443 tonnes
- Saint-Fons (Société Nicollin) : 31 717 tonnes
- Saint-Priest (Société Paprec) : 143 tonnes

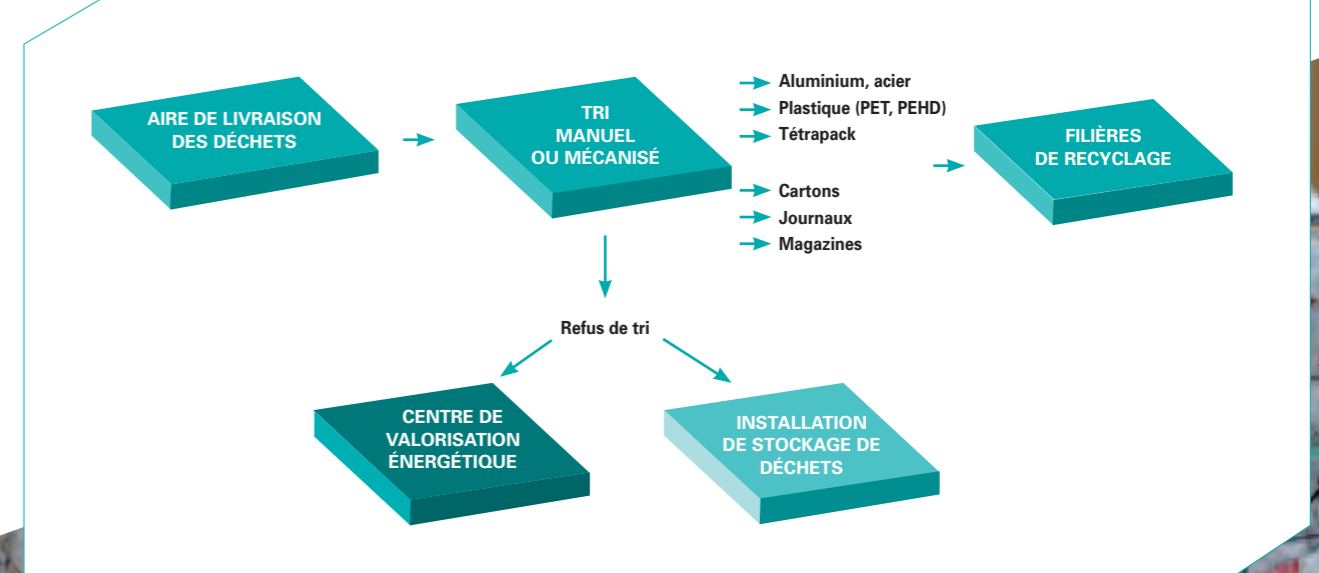
## RÉSULTATS (EN TONNES)

Stock fin 2010	-11 t
Quantité recyclée	47 741 t
Refus de tri	15 618 t
Stock fin 2011	-273 t

Le taux de refus en 2011 est de 24,3%, soit une diminution de plus de deux points par rapport à 2010 (26,4%).

SOIT **64 303 TONNES** DE DÉCHETS ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR 47 741 TONNES EFFECTIVEMENT RECYCLÉES

## FONCTIONNEMENT SIMPLIFIÉ DES CENTRES DE TRI



(\*) : Quatre recycleries gérées par deux associations caritatives (Notre Dame des Sans Abris et l'Armée du Salut) permettent de mettre à disposition une partie de ces objets à l'attention des associations caritatives.

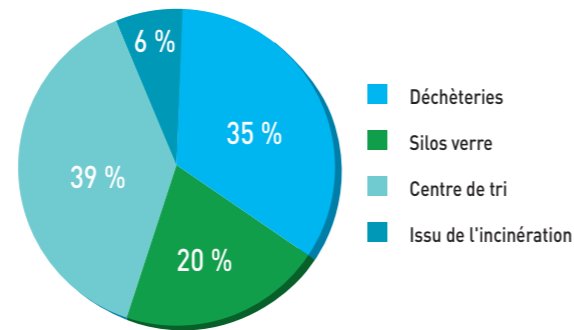
# LE RECYCLAGE

UN TAUX EN PROGRESSION

Le recyclage des déchets a atteint 123 413 tonnes en 2011, soit 3,6 % de plus qu'en 2010. Rapporté à l'ensemble des 536 583 tonnes de déchets ménagers et assimilés, cela représente un taux de recyclage de 23% (contre 22,7% en 2010). Les matériaux recyclés supplémentaires proviennent essentiellement des déchèteries (+ 2 019 tonnes) et des emballages triés en centre de tri issus de la collecte sélective (+ 1 125 tonnes).

En y ajoutant le compostage (29 580 tonnes), on obtient un taux de valorisation matière et organique de 28,51% en 2011. À noter que le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 35% en 2012, puis 45% en 2015 de déchets ménagers valorisés matière et organique. Ces taux seront difficiles à atteindre dans ces délais, essentiellement pour les plastiques.

## PROVENANCE DES MATÉRIAUX (EN TONNES)



## PROVENANCE DES MATÉRIAUX RECYCLÉS (EN TONNES)

	DÉCHÈTERIES	SILOS VERRE	CENTRES DE TRI	ISSU DE L'INCINÉRATION	DÉPÔTS SAUVAGES	AUTRES COLLECTES	TOTAL (TONNES)
<b>VERRE</b>		24 963	20				<b>24 983</b>
<b>CARTONS ET BRIQUES</b>	5 089		10 278			2	<b>15 369</b>
<b>BRIQUES ALIMENTAIRES</b>			741				<b>741</b>
<b>PAPIER</b>	2 567		32 787			13	<b>35 367</b>
<b>ACIER</b>			1 005	6 795			<b>7 800</b>
<b>ALUMINIUM</b>			107	639			<b>746</b>
<b>PLASTIQUE</b>			2 793				<b>2 793</b>
<b>BOIS</b>	20 484				113	9	<b>20 606</b>
<b>MÉTAUX EN MÉLANGE</b>	6 954				55	11	<b>7 020</b>
<b>PLÂTRE</b>	2 063						<b>2 063</b>
<b>PILES</b>	29						<b>29</b>
<b>BATTERIES</b>	91						<b>91</b>
<b>HUILES DE VIDANGE</b>	132						<b>132</b>
<b>DEEE</b>	5 632		10			24	<b>5 666</b>
<b>TEXTILES</b>	7						<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43 048</b>	<b>24 963</b>	<b>47 741</b>	<b>7 434</b>	<b>192</b>	<b>35</b>	<b>123 413</b>

## RÉSULTATS ET OBJECTIFS DU RECYCLAGE

	Quantité recyclée en 2007	Quantité recyclée en 2008	Quantité recyclée en 2009	Quantité recyclée en 2010	Quantité recyclée en 2011	Evolution des quantités recyclées entre 2010 et 2011	Gisement Estimé d'EMR *	Performance 2011 par rapport au gisement	Objectif du Grand Lyon (Grenelle)
	kg/hab	kg/hab	kg/hab	kg/hab	kg/hab	%	kg/hab	%	%
<b>NOMBRE D'HABITANTS</b>	1 193 830	1 253 179	1 257 114	1 269 257	1 281 971				
<b>EMBALLAGES EN CARTON</b>	8,21	9,08	11,22	12,72	<b>12,57</b>	-1,2%	14,1	89%	
<b>dont carton collecte sélective</b>	5,18	5,93	7,44	8,39	<b>8,02</b>	-4,4%	-	-	
<b>dont briques alimentaires</b>	0,23	0,24	0,36	0,34	<b>0,58</b>	70,6%	-	-	
<b>dont cartons déchèteries</b>	2,80	2,91	3,42	3,99	<b>3,97</b>	-0,5%	-	-	
<b>PLASTIQUES</b>	1,79	1,95	2,21	2,47	<b>2,18</b>	-11,7%	16,2	13%	
<b>ACIER</b>	6,33	6,83	6,38	5,74	<b>6,08</b>	5,9%	4,46	136%	
<b>issu de la collecte sélective</b>	0,59	0,63	0,74	0,86	<b>0,78</b>	-9,3%	-	-	75%
<b>extrait des mâchefers</b>	5,74	6,20	5,64	4,88	<b>5,30</b>	8,6%	-	-	
<b>ALUMINIUM</b>	0,62	0,41	0,58	0,56	<b>0,58</b>	3,6%	0,91	64%	
<b>issu de la collecte sélective</b>	0,04	0,04	0,06	0,10	<b>0,08</b>	-20,0%	-	-	
<b>extrait des mâchefers</b>	0,58	0,37	0,52	0,46	<b>0,50</b>	8,7%	-	-	
<b>VERRE</b>	18,01	18,82	19,22	19,32	<b>19,49</b>	0,9%	37,63	52%	
<b>FIBREUX</b>	29,43	29,38	26,42	26,55	<b>27,56</b>	3,8%	-	-	
<b>dont journaux-magazines</b>	15,13	16,65	14,91	13,57	<b>12,92</b>	-4,8%	-	-	
<b>dont gros de magasin</b>	11,40	9,98	9,21	10,96	<b>12,64</b>	15,3%	-	-	
<b>dont papier déchèteries</b>	2,90	2,75	2,30	2,02	<b>2,00</b>	-1,0%	-	-	
<b>TOTAL DES DÉCHETS RECYCLÉS</b>	<b>64,39</b>	<b>66,47</b>	<b>66,03</b>	<b>67,36</b>	<b>68,46</b>	<b>1,6%</b>			

\* EMR = emballages ménagers recyclables. Gisement estimatif donné par Eco-Emballages Barème E

Le gisement de déchets est estimé par l'organisme Eco-Emballages, dans le cadre du barème E. En 2012, le Grand Lyon va mener une étude quantitative de la composition des ordures ménagères (MODECOM). Il sera alors possible d'avoir une « photographie » de la composition de nos poubelles plus proche de la réalité.

L'objectif fixé par le Grenelle est d'atteindre un taux de recyclage des déchets d'emballages de 75%.

Pour les emballages en carton et briques alimentaires, on peut constater que l'objectif est largement atteint (89%).

Pour le verre, seul 52% du gisement est capté dans les silos à verre du Grand Lyon. Il manque 8,7 kg/hab./an pour arriver à l'objectif 75% de verre recyclé.

Si pour l'aluminium et l'acier les objectifs semblent atteints ou presque, des efforts restent à faire : ces déchets devraient être jetés dans le bac de tri et non dans le bac gris.

Enfin, concernant les plastiques, une étude nationale a démontré que sur les 16,2 kg/hab./an de gisement, seuls 6,5 kg sont concernés par une consigne de tri. Il s'agit des bouteilles et flacons. Par conséquent, si on ramène le gisement réel à 6,5 kg/hab./an, les résultats du tri des plastiques obtenus par les Grands Lyonnais sont encourageants puisqu'on atteint 33,5% de recyclage.

# LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES

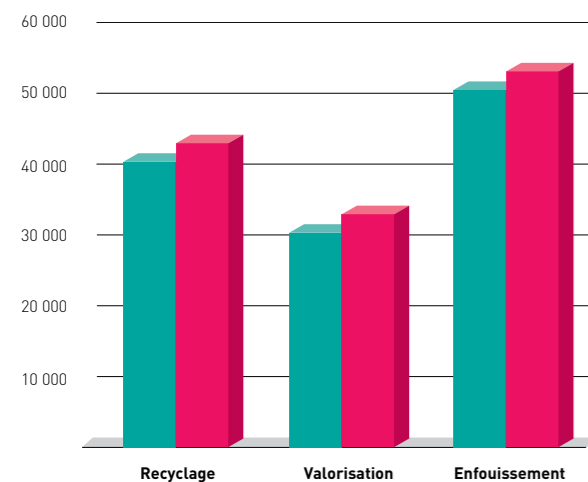
COMPOSTAGE, RECYCLAGE, VALORISATION, ENFOUISSEMENT...

Le tri effectué directement par l'utilisateur permet de recycler ou de valoriser certains déchets, sous forme matière, énergétique ou organique. La fraction non valorisable est traitée par stockage dans des installations agréées. (cf. liste des sites de traitement du Grand Lyon, p. 39)

## DEVENIR DES DÉCHETS (EN TONNES)

MODE DE TRAITEMENT	TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2011
RECYCLAGE MATIÈRE	Cartons	43 048
	Papiers	
	Métaux en mélange	
	Bois	
	Plâtre	
	DDM : Huile de vidange	
	DDM : Batteries	
	DDM : Piles	
	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)	
	Textiles*	
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	DDM : Autres Déchets Dangereux des Ménages	1 023
	Encombrants non valorisés matière	
VALORISATION ORGANIQUE	Déchets verts	29 580
ENFOUISSEMENT	Gravats	57 836
	Encombrants non valorisés	
<b>TOTAL</b>		<b>131 487</b>

\* Les textiles sont collectés séparément dans une déchèterie depuis 2011



## LE RECYCLAGE MATIÈRE

Les déchets sont envoyés dans des sites de traitement et recyclage où la matière est récupérée pour servir à la production de nouveaux produits. À titre d'exemple, les déchets bois sont valorisés pour la fabrication de panneaux de particules.

■ 2010  
17 déchèteries 124 077 t

■ 2011  
18 déchèteries 131 501 t

## LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET ORGANIQUE

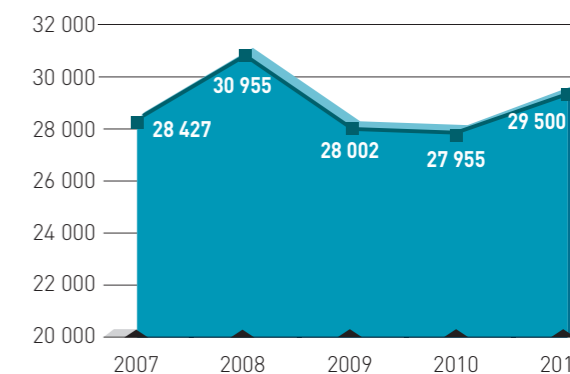
### LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE :

les déchets non valorisables en matière sont incinérés dans des sites spécifiques. C'est le cas des encombrants qui ne subissent pas de valorisation matière (14 tonnes) et de certains déchets dangereux des ménages (1 009 tonnes).

### LE COMPOSTAGE OU VALORISATION ORGANIQUE DES DÉCHETS VERTS :

En 2011, le tonnage des déchets végétaux collectés en déchèterie a augmenté par rapport à 2010 (+ 5,5%). Ces déchets ont ensuite été acheminés vers une plate-forme de compostage. Ce qui a permis leur valorisation organique avec la transformation en amendement économique et écologique pour les sols (substitution aux engrais issus de ressources fossiles donc non renouvelables).

## ÉVOLUTION DES TONNAGES DE DÉCHETS VERTS COLLECTÉS DEPUIS 2007



## L'ENFOUISSEMENT

Certains déchets ne sont pas valorisables du tout (déchets ultimes) et d'autres ne le sont pas avec les moyens technico-économiques actuels. Ils sont donc acheminés vers des sites de stockage des déchets (ISD). C'est le cas des gravats, par exemple (28 195 tonnes). Jusqu'en 2006, ils ont servi de matériaux de couverture pour l'installation de stockage des déchets de Genas et étaient donc valorisés.

## À noter : les déchets dangereux des ménages

Tous les déchets dangereux collectés en déchèterie sont ensuite traités dans des filières spécialisées, ce qui permet d'en maîtriser l'impact sur l'environnement (pollutions du sol, de l'air, de l'eau), au contraire d'une élimination non-conforme (abandon dans la nature, vidage dans les égouts, brûlage en plein air...). Il existe deux sortes de traitement : le recyclage matière (c'est le cas par exemple pour les piles, batteries et huiles végétales) et la valorisation énergétique (peintures, solvants...) dans des sites spécifiques de traitement.



# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

FILIÈRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS PAR VALORISATION ÉNERGÉTIQUE : LE CHOIX DU GRAND LYON, EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE CHALEUR.

Le Grand Lyon possède deux usines de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) des ordures ménagères résiduelles, qui ont été mises en service en 1989. L'une est située dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, dans le quartier de Gerland au port Édouard Herriot (usine Lyon Sud), propriété du Grand Lyon et exploitée en régie. L'autre se trouve sur la commune de Rillieux-la-Pape (usine Lyon Nord), exploitée par la société Valorly (SITA - Suez Environnement), dans le cadre d'une délégation de service public. Ces usines ont toutes deux respecté l'échéance réglementaire du 28 décembre 2005, définie par l'arrêté du 20 septembre 2002, qui a imposé 190 obligations et normes nouvelles, dans les domaines des rejets liquides et atmosphériques des usines d'incinération et dans leur mode d'exploitation. Au total, le Grand Lyon a investi entre 2005 et 2006, 57 millions d'euros de travaux dans ces deux installations.

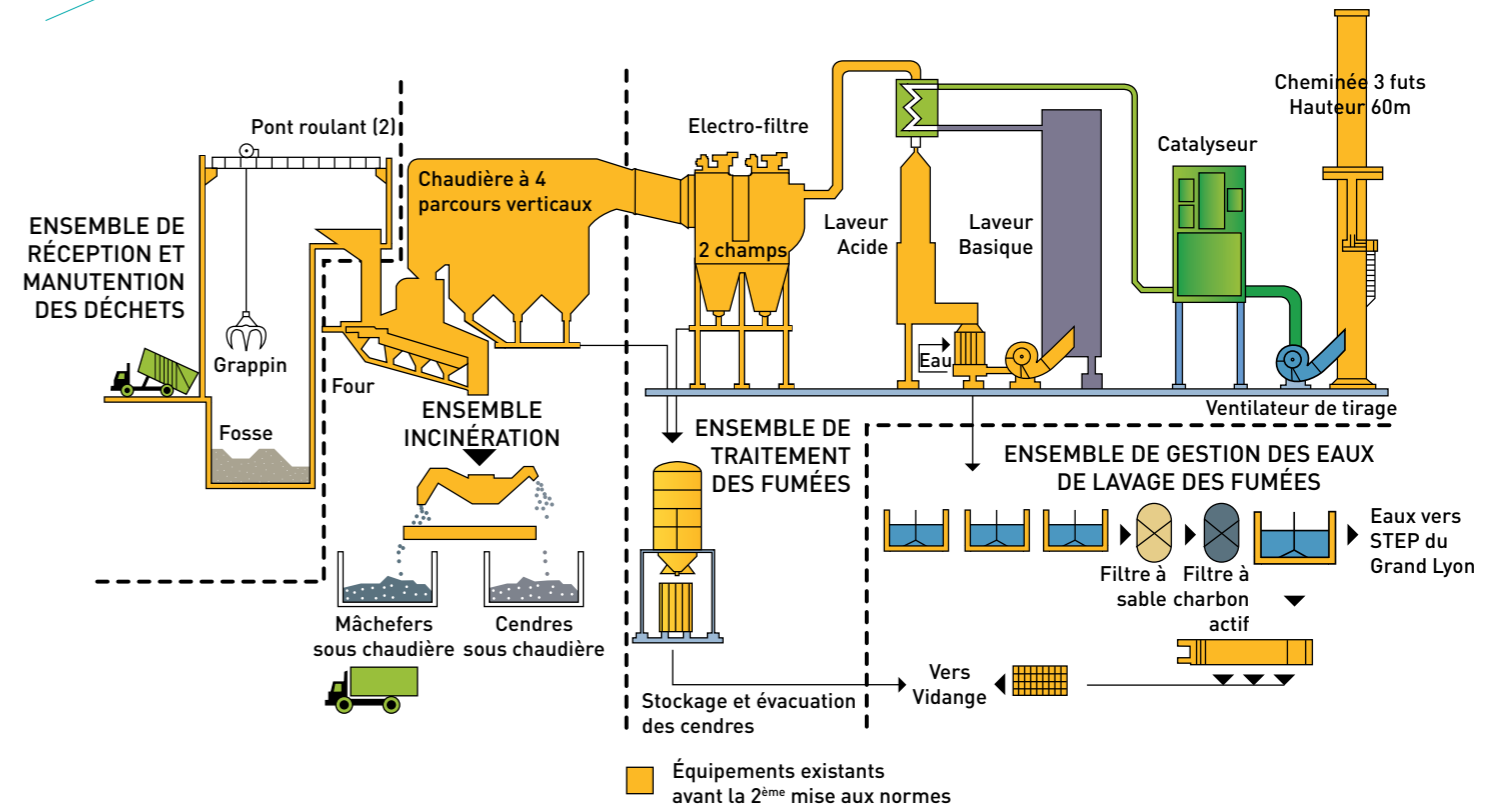
Les émissions polluantes ont encore été réduites et le Grand Lyon a décidé d'aller au-delà de la norme imposée de 200 mg/Nm<sup>3</sup> pour les oxydes d'azote (NOx) en retenant une technologie performante permettant de garantir un rejet à la cheminée inférieur à 80 mg / Nm<sup>3</sup>. Ce seuil a été retranscrit dans les arrêtés préfectoraux respectifs à chaque site.

Les rejets atmosphériques enregistrés en 2011 pour l'usine de Lyon sud sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. Sur cette usine, le panache de vapeur à la cheminée est en outre fortement atténué, et devient même invisible à l'œil nu, dès que la température extérieure devient clémente (supérieure à 12°C), concourant à améliorer l'environnement visuel de la ville.

## REJETS ATMOSPHÉRIQUES 2011 CENTRE DE VALORISATION LYON SUD

VALORISATION					
CONCENTRATIONS (CALCULÉES À PARTIR DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES)					
RÉSULTATS RAMENÉS SUR GAZ SEC À 11% D'O <sub>2</sub> .					
PARAMÈTRES	UNITÉ VALEUR EXPRIMÉE EN MOYENNE JOURNALIÈRE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL D'AUTORISATION DU 27/10/2004	MOYENNE JOURNALIÈRE 2009	MOYENNE JOURNALIÈRE 2010	MOYENNE JOURNALIÈRE 2011
TSP (POUSSIÈRES TOTALES)	mg/Nm <sup>3</sup>	10	2,33	2,00	<b>1,72</b>
COT (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS TOTAUX)	mg/Nm <sup>3</sup>	10	0,73	0,37	<b>2,34</b>
HCl (CHLORE ET COMPOSÉS INORGANIQUES)	mg/Nm <sup>3</sup>	10	1,16	1,68	<b>0,74</b>
HF (FLUOR ET COMPOSÉS INORGANIQUES)	mg/Nm <sup>3</sup>	1	0,03	0,01	<b>0,07</b>
SOX (OXYDES DE SOUFRE)	mg/Nm <sup>3</sup>	50	0,66	2,75	<b>2,71</b>
NOX (OXYDES D'AZOTE)	mg/Nm <sup>3</sup>	80	53,97	65,88	<b>55,59</b>
CO (MONOXYDE DE CARBONE)	mg/Nm <sup>3</sup>	50	13,6	16,8	<b>22,0</b>
DIOXINES ET FURANES	ng i-TEQ/Nm <sup>3</sup>	0,1	0,004	0,004	<b>0,004</b>
CD+TL (CADMIUM ET THALLIUM)	mg/Nm <sup>3</sup>	0,05	0,006	0,007	<b>0,003</b>
HG (MERCURE)	mg/Nm <sup>3</sup>	0,05	0,020	0,024	<b>0,005</b>
AUTRES MÉTAUX LOURDS	mg/Nm <sup>3</sup>	0,5	0,118	0,125	<b>0,078</b>

## LE PROCESS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE L'USINE LYON SUD



Les rejets atmosphériques et aqueux produits par les deux usines d'incinération du Grand Lyon font l'objet d'une surveillance en continu de leurs émissions atmosphériques. Les résultats sont adressés mensuellement à la Préfecture et consultable sur le site internet du Grand Lyon.

L'usine Lyon Nord est certifiée ISO 14 001 (système de management environnemental) depuis 1997. La Direction de la propreté a décidé d'initier un processus de certification identique sur l'usine Lyon Sud avec un objectif de certification début 2012.

En 2011, 367 893 tonnes de déchets ont été réceptionnées pour être valorisées énergétiquement dans les deux usines d'incinération des ordures ménagères résiduelles de la Communauté urbaine de Lyon dont 237 489 tonnes à Lyon Sud et 129 083 tonnes à Lyon Nord. 1 321 tonnes ont été envoyées vers l'usine de Bourgoin-Jallieu.

## LES DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS POUR VALORISATION ÉNERGÉTIQUE EN 2011 (EN TONNES)

	2007	2008	2009	2010	2011	ÉVOLUTION 2010-2011
LYON SUD	221 610	227 033	221 702	227 657	<b>237 489</b>	4,3%
LYON NORD	142 206	147 900	141 274	136 756	<b>129 083*</b>	-5,6%
BOURGOIN JALLIEU	24	4 814	2 641	4 575	<b>1 321</b>	
<b>TONNAGE TOTAL</b>	<b>363 840</b>	<b>379 747</b>	<b>365 617</b>	<b>368 988</b>	<b>367 893</b>	<b>-0,3%</b>

\* Le tonnage n'inclut pas les délestages effectués depuis l'usine Lyon Nord vers d'autres sites de traitement (7 146 tonnes)

→ **SUR L'USINE LYON SUD**, en parallèle des programmes de maintenance courante, les importants travaux liés aux deux-tiers de vie de l'installation se sont poursuivis sur 2011. Le système de distribution électrique et de contrôle-commande de l'usine achève sa rénovation complète, entamée avec les travaux de mise aux normes de 2005. La Direction de la propreté a également fait le choix de renforcer la protection de ses chaudières contre l'attaque des fumées acides issues de la combustion des déchets. Un revêtement en alliage métallique appelé Inconel a été retenu pour le premier parcours des chaudières, là où les fumées sont les plus chaudes. La ligne 3 a ainsi fait l'objet d'une rénovation utilisant des panneaux inconélisés durant l'été 2011. La direction de la propreté s'est en outre mobilisée avec les équipes de terrain en vue de la certification environnementale selon la norme Iso 14001.

#### ORIGINE DES DÉCHETS

ORIGINES DES DÉCHETS	TONNAGES 2011
COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES	307 627
ÉBOUAGES	4 684
CORBEILLES DE PROPRETÉ	3 124
MARCHÉS	7 912
COLLECTES PRIVÉES	8 776
GRAND LYON : AUTRES DIRECTIONS	1 718
COMMUNES EXTÉRIEURES AU GRAND LYON	21 284
DÉCHÈTERIES DU GRAND LYON	14
REFUS DE TRI	12 754
<b>Total :</b>	<b>367 893</b>

→ **DU CÔTÉ DE L'USINE LYON NORD**, le déploiement de l'avenant 10 contractuel au 1<sup>er</sup> janvier 2007 est d'actualité, notamment avec le détournement de déchets à la charge du délégataire en cas d'arrêts imprévus. Le tonnage pris en charge par le délégataire a été de 136 229 tonnes mais inclus 7 146 tonnes délestées depuis son site, suite à des dysfonctionnements techniques. Le renforcement de la maintenance préventive, associé à la migration d'une approche purement financière à une approche plus technique reste d'actualité et constitue un enjeu majeur dans la réalisation de ce contrat qui prend fin en 2019. Des discussions sont en cours sur le sujet avec le Délégataire.

Les taux de disponibilité des usines sont les suivants :

	2010	2011
Lyon Sud	91%	91%
Lyon Nord	82%	80%

En 2011, 6 674 tonnes de déchets ultimes (REFIOM : résidu de fumée d'incinération d'ordures ménagères, cendres d'électrofiltres et de chaudières, et gâteaux de filtration des stations de traitement physico-chimique des eaux de lavages des fumées) issus des unités de traitement et de valorisation énergétique ont été produits. Si la majorité continue d'être orientées vers l'Installation de Stockage de Déchets Dangereux (I.S.D.D.) de Vaivre (Haute Saône), le Grand Lyon a initialisé la valorisation d'une partie de ses cendres produite sur l'unité de Lyon sud (50% de la production actuellement) en Allemagne pour le comblement d'une cavité de mine de sel.

Les mâchefers d'incinération subissent sur site une première extraction de métaux ferreux (environ 50%). Ils sont ensuite dirigés vers deux plateformes de maturation pour en extraire les métaux ferreux résiduels, non ferreux (aluminium) et même précieux et les préparer à la valorisation en achevant la dégradation de la matière organique à l'air libre. De l'usine à la destination finale en sous-couche routière, la traçabilité est assurée grâce à un plan d'assurance qualité. La filière rencontre de grosses difficultés pour assurer la valorisation de ces matériaux alternatifs en technique routière. Le Grand Lyon, en coordination avec les autres collectivités membres de COVADE, participe aux réflexions nationales sur la valorisation des mâchefers et à l'élaboration d'un guide méthodologique de mise en œuvre en vue de promouvoir l'utilisation de ce matériau. Localement, dans le cadre de la coopération COVADE, les réflexions s'orientent vers la création d'un syndicat mixte pour gérer la valorisation des mâchefers et des encombrants de déchèteries.

#### MÂCHEFERS PRODUITS EN 2011 (EN TONNES)

	LYON SUD	LYON NORD	TOTAL
TONNAGE ACIER EXTRAIT DES MÂCHEFERS EN CENTRE DE VALORISATION	2 450	1 881	4 331
TONNAGE DE MÂCHEFERS ENVOYÉS AUX PLATEFORMES DE MATURATION	48 779	27 005	75 784
TONNAGE DES MÉTAUX FERREUX EXTRAITS SUR LES PLATEFORMES DE MATURATION	1 471	993	2 464
TONNAGE DES MÉTAUX NON FERREUX EXTRAITS SUR LES PLATEFORMES DE MATURATION	382	257	639
TONNAGE DES MÂCHEFERS TRAITÉS POUR ÊTRE VALORISÉS EN SOUS COUCHE ROUTIÈRE	46 927	25 754	72 681

#### VALORISATION ÉNERGÉTIQUE RÉSULTATS 2011

Les usines d'incinération produisent de la vapeur surchauffée à plus de 350°C et 40 bars de pression. L'énergie fournie par cette vapeur est mise à profit pour faire tourner des turbines de production électrique et surtout réchauffer l'eau circulant dans les réseaux de chauffage urbain (réseau Lyon-Villeurbanne pour l'usine Lyon Sud : 3<sup>e</sup> réseau français avec 55 000 équivalents logements raccordés - et réseau de Rillieux-la-Pape pour l'usine Lyon Nord : 8 000 équivalents logements).

Sur l'UTVE Lyon sud, la quantité de chaleur fournie par l'incinération des déchets a atteint 205 200 MWh valorisés, représentant environ 58% de la fourniture énergétique totale du réseau de chauffage urbain de Lyon et Villeurbanne. Cette proportion majoritaire d'énergie issue de la combustion des déchets (> à 50%) permet de faire bénéficier les usagers d'une TVA à taux réduit sur leur facture. C'est ainsi le cas depuis 2009.

Le niveau de performance énergétique de l'usine Lyon Sud > 60%, couplé avec une valeur des rejets d'oxyde d'azote (NOX) inférieur à 80 mg/Nm<sup>3</sup>, permet à cet équipement industriel de répondre aux critères ouvrant droit au maximum de réduction sur le barème de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée à chaque tonne de déchets incinérés (2,60 €/tonne au lieu de 11,20 €/tonne si aucun critère). L'usine de Lyon Nord bénéficie également de cette minoration en associant deux des trois critères de performance : la valeur de rejet des oxydes d'azote inférieure à 80 mg/Nm<sup>3</sup> et sa certification Iso 14001.

Afin de renforcer ses capacités à atteindre au moins deux des trois critères de performance retenus pour bénéficier du taux réduit de TGAP, l'usine Lyon Sud s'est engagée dans une démarche de certification environnementale ISO 14001 de son site pour début 2012.

#### PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES 2011 (EN TONNES)

	USINE LYON SUD	USINE LYON NORD
<b>ORDURES MÉNAGÈRES (TONNES)</b>		
Tonnage pour incinération	237 489	136 229
Tonnages incinérées	T 237 489	129 083
<b>VAPEUR D'EAU PRODUITE (TONNES)</b>	<b>618 187</b>	<b>245 827</b>
<b>ÉNERGIE THERMIQUE PRODUITE (MWH)</b>	Eth.p <b>237 211</b>	<b>69 678</b>
Vente chauffage urbain (Elvya)	205 271	69 678
Réseau vapeur**	31 940	0
<b>ÉNERGIE THERMIQUE ACHETÉE</b>	Eth.a <b>0</b>	<b>0</b>
<b>ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PRODUITE (MWH)</b>	Ee.p <b>59 890</b>	<b>2 298</b>
Électricité vendue EDF	28 050	1 053
Électricité autoconsommée	31 840	1 245
<b>ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ACHETÉE EDF (MWH)</b>	Ee.a <b>596</b>	<b>15 953</b>
<b>ÉNERGIE COMBUSTIBLE ACHETÉE (GAZ) (MWH)</b>	Ec.a <b>20 479</b>	<b>19 193</b>
Consommée par les fours	1 832	8 292
Consommée par le traitement des fumées	18 647	12 076
<b>PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE*</b>	Pe <b>69,4%</b>	<b>6,7%</b>

\*Calculé selon la formule précisée dans la circulaire 09-030 du 30 mars 2009 publié au Bulletin officiel des douanes le 30 mars 2009.

Pe =  $(2,6 * Eep + 1,1 * Ethp - (2,6 * Eea + 1,1 * Etha + Eca)) / (2,3 * T)$

\*\* Dont 19 525 MWh livrées aux industriels AGUETTANT et MERIAL.



## LE TRAITEMENT EN INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS (ISD)

UNE SOLUTION ULTIME POUR LES DÉCHETS NON VALORISABLES.

Les déchets collectés par la Communauté urbaine de Lyon sont traités dans différentes installations.

En sortie de ces traitements, il reste une part de déchets ultimes à enfouir en Installation de Stockage des Déchets : Inertes (ISDI), Non Dangereux (ISDND), ou Dangereux (ISDD).

En 2011, 14,9% des déchets traités ont été enfouis (déchets ménagers assimilés + déchets d'autres collectes + déchets de nettoyage + résidus de traitement). Ces quantités ont augmenté de 8,7% entre 2010 et 2011. Notamment en lien

avec les déchets non valorisables collectés en déchèteries (+ 4 000 tonnes d'encombrants et de gravats) et avec près de 3 000 tonnes de refus de tri.

L'un des objectifs du Grenelle de l'environnement est de diminuer de 15% d'ici 2012 la part des déchets enfouis et incinérés. Dans ce cadre, le Grand Lyon a développé de nouveaux marchés de reprise des encombrants, qui ont démarré en décembre 2011. Ces marchés offrent des perspectives de tri supplémentaires : une partie des encombrants pourra être extraite pour la valorisation matière ou énergétique.

### QUANTITÉ DE DÉCHETS STOCKÉS EN ISD (EN TONNES)

	2007	2008	2009	2010	2011	ÉVOLUTION 2010-2011
EN ISDD (EX CLASSE I)	7 908	8 035	6 935	6 933	6 674	-3,7%
EN ISDND (EX CLASSE II)	79 375	50 276	51 287	52 282	56 566	8,2%
dont ISDND Genas	0	0	0	0	0	0,0%
dont ISDND Rillieux	0	0	0	0	0	0,0%
dont ISDND privés	79 375	50 276	51 287	52 282	56 566	8,2%
EN ISDI (EX CLASSE III) (GENAS)	24 918	26 611	25 368	23 263	26 378	13,4%
<b>TOTAL DES DÉCHETS STOCKÉS</b>	<b>112 201</b>	<b>84 922</b>	<b>83 590</b>	<b>82 478</b>	<b>89 618</b>	<b>8,7%</b>

La Communauté urbaine de Lyon ne possède plus d'installations de stockage de déchets non dangereux. Le site de Genas (ISDI) est uniquement destiné à recevoir des déchets inertes (matériaux de construction, gravats...). Les autres déchets enfouis sont, selon leur nature, dirigés vers des installations privées. L'augmentation du tri en déchèteries permet de réduire la part de déchets enfouis.

### ISD situé à Genas

En 2011, ce site a accueilli 26 067 tonnes de gravats issus des déchèteries et 311 tonnes en provenance des autres directions du Grand Lyon (déchets de chantiers), soit un total de : 26 378 tonnes.

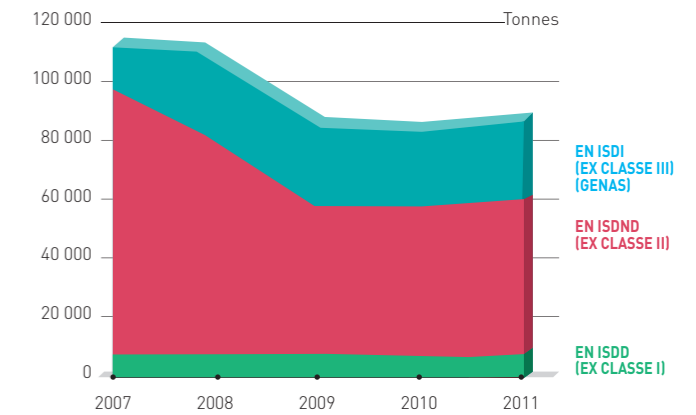
Depuis le 31 décembre 2005, le site a changé de statut, il est ainsi passé de ISDND (enfouissement des encombrants et déchets issus des déchèteries) à ISDI (enfouissement des déchets ultimes inertes uniquement). Il n'accueille dorénavant que des gravats.

### ISD situé à Rillieux-la-pape

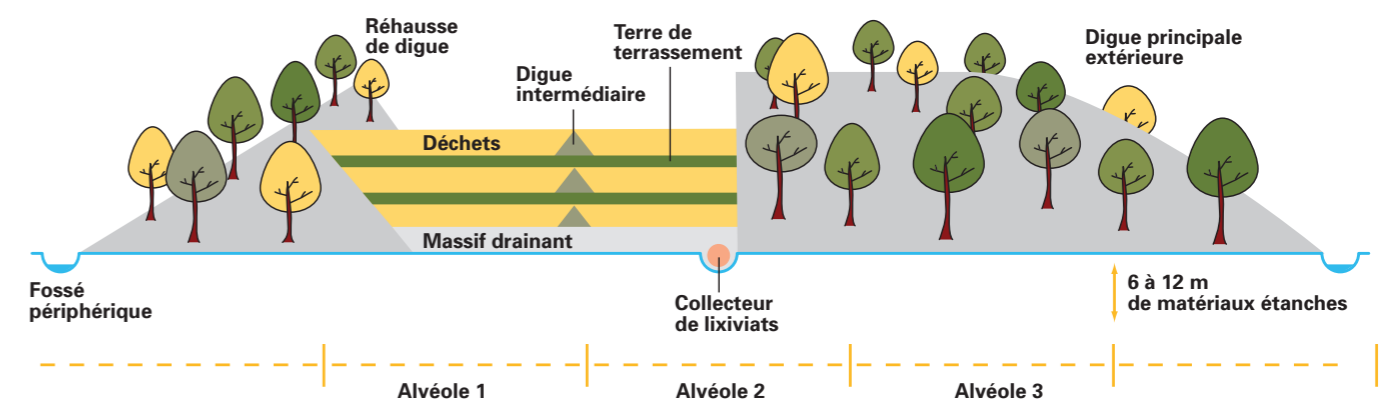
Ce site n'accueille plus de déchets depuis fin 2004, il est passé en phase de post-exploitation en 2007 ; il fait depuis l'objet d'un suivi régulier. La mise en place de servitudes d'utilité publique depuis 2006 permet de garantir l'intégrité du service

### ISDD et ISDND

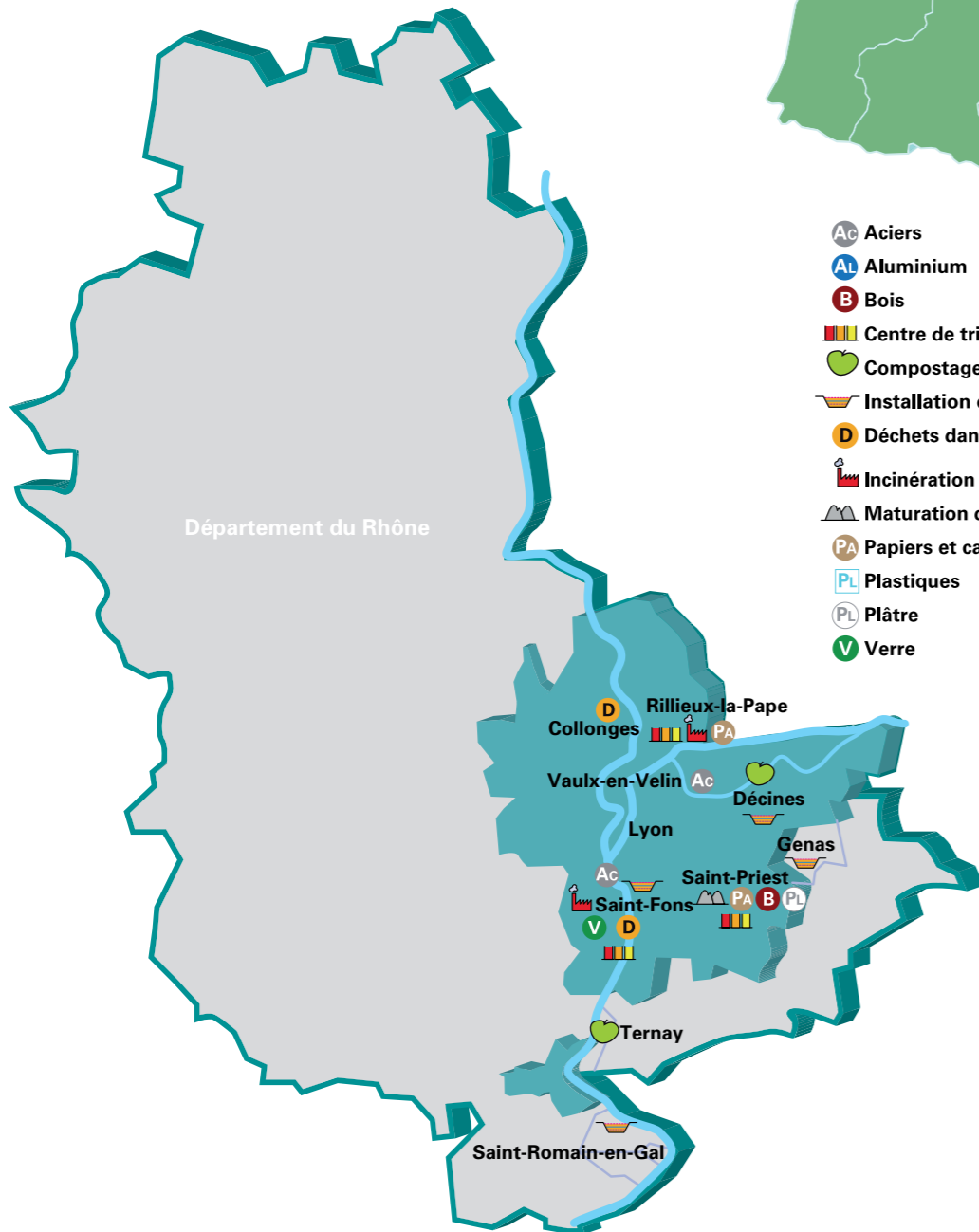
Pour les catégories déchets dangereux et déchets non dangereux, l'ensemble des déchets est acheminé vers des installations privées de stockage.



### PRINCIPE DE GESTION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS



# LES SITES DE TRAITEMENT DU GRAND LYON



- Ac Aciers
- Al Aluminium
- B Bois
- Centre de tri
- Compostage
- Installation de stockage des déchets
- D Déchets dangereux des ménages
- Incinération
- Maturation du mâchefer
- PA Papiers et cartons
- PL Plastiques
- Pl Plâtre
- V Verre

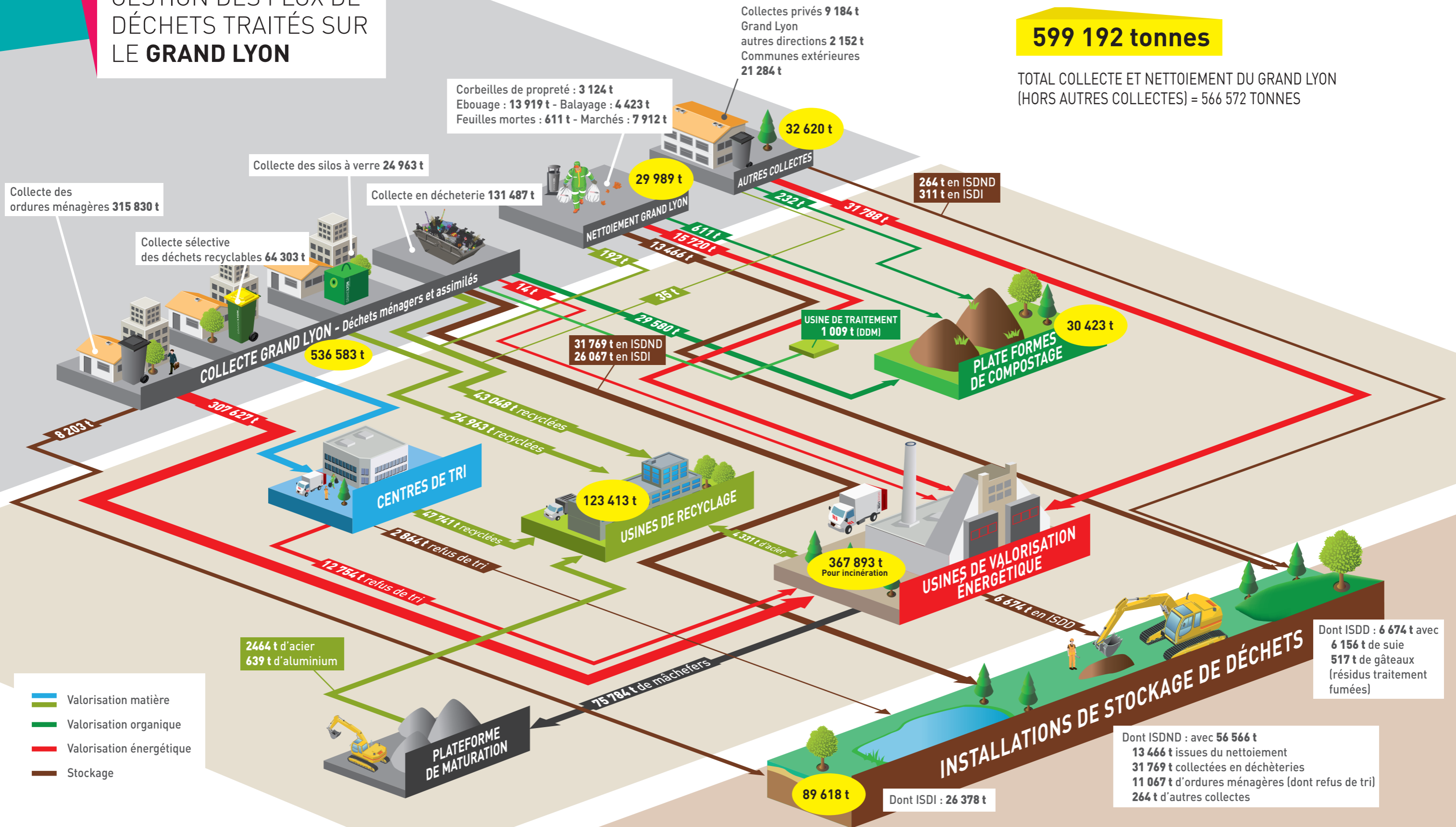
LES SITES DES TRAITEMENTS DES DÉCHETS	VILLE	DÉPARTEMENT	TONNAGES 2011
<b>INCINÉRATION</b>			
Usine d'incinération Lyon Nord	Rillieux-la-Pape	Rhône	129 083
Usine d'incinération Lyon Sud	Lyon 7	Rhône	237 489
Usine d'incinération de Bourgoin Jallieu	Bourgoin-Jallieu	Isère	1 321
<b>COMPOSTAGE</b>			
Plate-forme de compostage MSE	Décines-Charpieu	Rhône	15 738
Plate-forme de compostage COVALE	Ternay	Rhône	12 977
Plate-forme de compostage VALTERRA	Anthon ou La Côte-Saint-André	Isère	865
<b>MATURATION DU MÂCHEFER</b>			
Plate-forme de maturation MOULIN TP	Bourgoin-Jallieu	Isère	42 713
Plate-forme de maturation PERRIER TP	Saint-Priest	Rhône	33 071
<b>INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS</b>			
Installation de stockage de déchets inertes à Genas	Genas	Rhône	26 378
Installations de stockage de déchets dangereux de ECOSPACE	Vaivre-et-Montoille	Haute-Saône	6 674
Installations de stockage des déchets non dangereux de SATROD	Roche-la-Molière	Loire	3 826
Installations de stockage des déchets non dangereux de MOS Satolas	Satolas	Isère	2 786
Installations de stockage des déchets non dangereux de NICOLLIN	Saint-Romain-en-Gal	Rhône	8 851
Quai de transfert NICOLLIN vers ISDND	Saint-Fons	Rhône	4 718
Quais de transfert MOS vers ISDND	Décines-Charpieu et Saint-Fons	Rhône	29 448
Quais de transfert SITA	Sainte-Corsorce et Quincieux	Rhône	4 355
Quai de transfert COVED	Irigny	Rhône	165
Quais de transfert VEOLIA	Chassieu et Villefranche	Rhône	1 078
Quai de transfert SERDEX	Lyon 7	Rhône	1 352
<b>CENTRE DE TRI</b>			
Centre de tri NICOLLIN	Saint-Fons	Rhône	31 717
Centre de tri VEOLIA	Rillieux-la-Pape	Rhône	32 443
Centre de tri PAPREC	Saint-Priest	Rhône	143
<b>VERRE</b>			
GUERIN (plateforme de stockage avant départ filière)	Saint-Fons	Rhône	24 983
O-I Manufacturing France. Usine de recyclage du verre (Guerin + stock)			
Usine de Labégude	Labégude	Ardèche	
Usine de recyclage du verre de Béziers	Béziers	Hérault	
Usine de recyclage du verre de Veauche	Veauche	Loire	
<b>PAPIERS ET CARTONS</b>			
Papeteries EMIN LEYDIER (recyclage des cartons d'emballages issus de la collecte sélective et des déchèteries et papier issu de la CS)	Saint-Vallier	Drôme	10 278
Centre de traitement PAPREC (recyclage des gros cartons et des papiers collectés en déchèteries et papier issu de la collecte sélective)	Saint-Priest	Rhône	7 813
NOVATISSUE Filières agréées REVIPAC (Emballages liquides ménagers)	Laval-sur-Vologne	Vosges	741
EPR European Paper Recycling (papier issu de la collecte sélective)	Golbey	Vosges	32 644
<b>ACIERS</b>			
PURFER (conditionnement des ferrailles collectées en déchèteries)	Vaulx-en-Velin	Rhône	923
GDE	Saint-Fons, Corbas, Saint-Genis-Laval et Givors	Rhône	6 031
ARCELOR MITTAL (recyclage de l'acier issu de la collecte sélective)	Fos-sur-Mer	Bouches-du-Rhône	1 005
Usine APR (recyclage de l'acier extrait des mâchefer jusqu'à juillet 2011)	Aix-en-Provence	Bouches-du-Rhône	3 527
MARCHETTO (recyclage de l'acier issu des mâchefer à partir de juillet 2011)	Esmans	Seine-et-Marne	679
VAL'AURA (recyclage de l'acier issu des mâchefer à partir de juillet 2011)	Uckange	Moselle	431
<b>ALUMINIUM</b>			
Usine RECOVCO (recyclage de l'aluminium issu de la collecte sélective)	Compiègne	Oise	107
BAUDELET METAUX (recyclage de l'aluminium issu des mâchefer)	Blaringhem	Nord	420
MARCHETTO (recyclage de l'aluminium issu des mâchefer à partir de juillet 2011)			218
<b>PLASTIQUES</b>			
Filière agréée : VALORPLAST	Paris la défense	Hauts-de-Seine	2 793
(les destinations chez les régénérateurs ne nous sont plus communiquées)			
<b>BOIS</b>			
SERDEX (déchèteries + associations)	Saint-Priest	Rhône	19 322
LIGNATECH	Décines-Charpieu	Rhône	1 162
<b>PLÂTRE</b>			
SERDEX (déchèteries + associations)	Saint-Priest	Rhône	2 063
<b>DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES (DDM)</b>			
SARP (recyclage des batteries collectées en déchèteries)	Collonges-au-Mont-d'Or	Rhône	21
S.R.R.H.U (recyclage des huiles minérales collectées en déchèteries)	Saint-Fons	Rhône	132
COREPILE (recyclage des piles collectées en déchèteries)			29
SARPI (recyclage des batteries et autres produits dangereux - acides, aérosols...)	La Talaudière	Loire	1 080
<b>DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)</b>			
filière agréée : ERP	Feyzin et Villeurbanne	Rhône	5 654
filière agréée : RECYLUM			12

# LE SCHÉMA DE GESTION DES FLUX DE DÉCHETS TRAITÉS SUR LE GRAND LYON

## TOTAL GRAND LYON EN 2011

**599 192 tonnes**

TOTAL COLLECTE ET NETTOIEMENT DU GRAND LYON (HORS AUTRES COLLECTES) = 566 572 TONNES





# LA COMMUNICATION

2011, COMMUNIQUER SUR  
LES BONS GESTES POUR  
PARTAGER UN CADRE  
DE VIE DE QUALITÉ !

QU'IL SOIT USAGER, AGENT DE LA PROPRETÉ OU ENCORE SIMPLE VISITEUR, L'HUMAIN PLACÉ AU CENTRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION S'EST VU PROPOSER UN PANEL DE MESSAGES ENGAGEANTS, RESPONSABILISANT ET VISANT À AMÉLIORER (EN CO-CRÉATION) SON BIEN-ÊTRE. PETITS ET GRANDS... C'EST AVEC DES PETITS GESTES QUE L'ON FAIT UN GRAND LYON !



## DES ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS QUI FONCTIONNENT : TOUJOURS MIEUX !

### TÉLÉTHON

Explosion des chiffres : 22 000 euros, 28 communes, 100 bénévoles. Le téléthon 2011, événement majeur alliant geste caritatif et éducation au tri, s'inscrit dans la durée grâce à l'appui d'ECOFOLIO. Un rayonnement sur le Grand Lyon qui permet d'être présent auprès de l'ensemble des usagers.

### FOIRE DE LYON

D'année en année, le nombre de personnes sensibilisées sur les gestes de tri lors de la foire de Lyon ne cesse d'augmenter. En 2011, ce sont près de 5 000 personnes très à l'écoute qui ont bénéficié de conseils avisés et d'éclairages sur les doutes subsistants.

### FAITES DE LA PROPRETÉ

Participer à l'opération « FAITES DE LA PROPRETÉ » place Bellecour, c'est retrouver le sourire grâce à un excellent trafic : environ 8 000 visiteurs à la rencontre des cantonniers et des fondamentaux de leur métier.

La très grosse majorité des personnes interrogées retranscrit une évaluation très positive...et tous les publics (jeunes et moins jeunes) s'y retrouvent.

L'excellente participation des 27 communes permet de présager de la pérennité de cette manifestation.

## DES ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS QUI RAPPROCHENT : TOUJOURS JUSTE !

### → PASSAGE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE-À-PORTE POUR 6 COMMUNES

L'implication, la bonne coordination entre services de la propreté et la volonté des communes ont été la recette du succès pour le passage en porte-à-porte des 6 dernières communes du Grand Lyon. Désormais tous les habitants du territoire ont la même qualité de service ! Vive le tri !

### → ACTIONS ÉDUCATIVES

108 animations à l'environnement et au développement durable, 908 jeunes sensibilisés, 17 écoles, 1 centre de loisirs, 33 classes. Toujours plus de jeunes enfants bénéficient d'informations adaptées et d'animations en classe sur le tri mais aussi sur la prévention des déchets et les gestes civiques en matière de propreté urbaine sur l'ensemble du Grand Lyon. Que les jeunes d'aujourd'hui soient les éco-citoyens de demain, nous en sommes sûrs !

### → CONVENTION QUALITÉ PROPRETÉ

La poursuite des signatures de conventions qualité (Grand Lyon - Ville de Lyon, Givors et Grand Lyon - Mc Donald) afin de maintenir les espaces publics propres est l'affirmation d'une meilleure coordination de l'action des multiples intervenants dans ce domaine. Il est même initié un partenariat public-privé innovant qui ouvre de nouvelles perspectives avec d'autres acteurs de la restauration rapide.

### → UN BAROMÈTRE DE SATISFACTION

Par la mise en place d'un baromètre annuel, la direction de la propreté marque son souci d'amélioration continue tournée vers l'utilisateur. Ce sont, pour la première vague, des retours positifs et encourageants sur la perception du niveau de propreté de sa ville.

## DES LANCEMENTS DE DOSSIERS RÉUSSIS QUI PROPULSENT : TOUJOURS PLUS !

Excellent début de campagne pour la prévention des déchets à la source !

Le Grand Lyon en s'engageant avec l'ADEME sur le Plan de Prévention des Déchets adopté en mars 2010 souhaite faire évoluer les comportements et habitudes de consommation des usagers afin de diminuer durablement le volume de déchets produits.

Ce plan se décline en un vaste programme d'actions et un plan de communication sur 5 ans pour atteindre une baisse de 7%. Il s'agit de délivrer des messages sur le long terme pour « Agir sur les changements de comportements et accompagner l'évolution des modes de vie ».

### → LA RECETTE DU SUCCÈS REPOSE SUR DEUX INGRÉDIENTS STRATÉGIQUES :

Un parti pris de communication : utiliser le témoignage pour favoriser l'identification sur le plan émotionnel des grands lyonnais. Ainsi un panel de « foyers-témoins » volontaires fait l'expérience de la réduction des déchets dans le cadre d'une étude marketing et prête son image aux campagnes de communication successives pour générer « un feuilleton », raconter une histoire, faire partager son expérience, prendre des rendez-vous et accompagner le changement.

Un parti pris médias : le « teasing » (campagne d'affichage question/réponse en 2 vagues), véritable choix stratégique pour interpeller et impliquer l'utilisateur en lui proposant de calculer sa propre production de déchets sur le site [etvouscombien.com](http://etvouscombien.com).

### → DU « BUZZ » DANS TOUS LES RAYONS !

Des retours presse probants : avec des demandes d'interviews radio et presse des foyers témoins, plus d'une dizaine d'articles dans la presse locale, des demandes inédites de reprise de la campagne sur son intranet, plus d'une vingtaine d'articles dans les supports des communes du Grand Lyon.

Une présentation de la campagne à l'observatoire régional des déchets d'Île de France en Mars 2011 dans le cadre d'un forum sur la mesure de l'efficacité d'une campagne de communication.

### → DU « TRAFIC » SUR LE SITE [ETVOUSCOMBIEN.COM](http://ETVOUSCOMBIEN.COM)

Le bilan qualitatif est positif et marque une forte adhésion au principe de mise en avant des foyers témoins grâce à un vif intérêt pour le calculateur (40 % des visiteurs sont allés jusqu'au bout) ainsi qu'un intérêt global pour la démarche (56% sont allés directement sur le site en tapant l'adresse web).

Le bilan quantitatif est un succès en terme d'impact et de trafic : 10 000 visites au total depuis la création du site (sans plan media web) et de très bonnes statistiques de lecture en profondeur du site (12 pages consultées en moyenne en phase révélation et environ 4 minutes passées sur le site).



# LA PRÉVENTION, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL



Attention  
à **moi**  
je travaille  
pour  
**VOUS.**

Eau, propreté, voirie, nos agents  
sont tous les jours sur le terrain

LE PROGRAMME DE PRÉVENTION CONDUIT EN 2011 PAR LA DIVISION GESTION DES DÉCHETS S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LES OBJECTIFS DU PROGRAMME PLURIANNUEL 2010-2014 DE LA DIRECTION DE LA PROPRETÉ ET DANS LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DU GRAND LYON FIXÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL. CE PROGRAMME 2011 EST DANS LA CONTINUITÉ DE CELUI DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

■ **LE RÉSEAU INTERNE** de préventeurs répartis dans les différents sites, a par exemple contribué en collaboration avec les managers à améliorer l'évaluation des risques auxquels les personnels sont exposés dans le cadre de leurs activités professionnelles.

■ **LE RENOUELEMENT DE MESURES** d'ambiances physiques obligatoires (bruit, polluants dans l'air...), le suivi et l'analyse des accidents survenus, afin d'en déterminer les causes et mettre œuvre de mesures de prévention adaptées, et la recherche d'un nouvel outil informatique d'évaluation des risques pour pouvoir actualiser le document unique réglementaire, en sont quelques illustrations.

■ **LES ACTIONS MENÉES** pour gérer au mieux les risques liés à la co-activité avec les entreprises extérieures au Grand Lyon ont été poursuivies notamment la rédaction des plans de prévention et protocoles de sécurité ainsi que le contrôle de leur bonne application sur le terrain.

■ **PARALLÈLEMENT, TOUJOURS DANS LE BUT DE LIMITER LES ACCIDENTS** et améliorer les conditions de travail des agents, les préventeurs ont contribué avec les services de formation interne, à la mise en place et au renouvellement des formations sécurité obligatoires (accueils sécurité au poste, formations pratiques et théoriques).

■ **AFIN DE RESPECTER AU MIEUX LA RÉGLEMENTATION** en vigueur, une actualisation des consignes de sécurité (modes opératoires et utilisation d'équipements) a été également engagée en 2011, soit de manière transversale car commune à plusieurs sites, soit de manière spécifique du fait des activités exercées par chaque entité (collecte des déchets, gestion du parc de véhicules poids-lourds et traitements des déchets).

## LES INDICATEURS FINANCIERS

## LES MODALITÉS D'EXPLOITATION ALLIANT PRESTATIONS PRIVÉES ET RÉGIE

Pour l'exploitation du service d'élimination des déchets, le Grand Lyon mise sur une complémentarité des activités gérées en régie et des prestations confiées à des entreprises.

Ainsi, la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables est réalisée, pour moitié, par les 3 subdivisions territoriales de la régie, et pour le reste, par 3 entreprises privées dans le cadre de marchés publics de prestation de service.

Au niveau du traitement, la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles est partagée entre l'usine de Ger-

land (Lyon 7<sup>e</sup>), exploitée en régie par la Communauté urbaine, et l'usine de Rillieux-la-Pape, de la société Valorly, dans le cadre d'une délégation de service public.

L'exploitation des 18 déchèteries du Grand Lyon est assurée par des entreprises, de même que la valorisation de la plupart des déchets qui en sont issus (déchets verts, bois, ferrailles...).

Les deux centres de tri sont également exploités par des entreprises dans le cadre de marchés de prestations de services.

2011	RÉGIE	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE	DÉLÉGATION
<b>COLLECTE</b>			
<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	50 % subdivisions COL	50 %	Sita Lyon Véolia / NCI environnement
<b>COLLECTE SÉLECTIVE</b>	50 % subdivisions COL	50 %	Sita Lyon Véolia / NCI environnement
<b>VERRE</b>		100 %	Véolia / Guérin
<b>TRAITEMENT</b>			
<b>CENTRES DE TRI</b>		100 %	Véolia Nicollin
<b>VALORISATION ÉNERGÉTIQUE</b>	60 % unité TVE		40 % Valorly
<b>INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS</b>		100 %	Serpol / Serned
<b>DÉCHÈTERIES</b>		100 %	Onyx Mos Lyon / Nicollin Serned / NCI Environnement / Coved
<b>COMPOSTAGE</b>		100 %	Tarvel Biomasse Valterra matières organiques / GR
<b>MATURATION DES MÂCHEFERS</b>		100 %	Perrier TP Moulin TP / Modus Valoris

### PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES ANNUELLEMENT

Valorisation énergétique à l'usine de Rillieux-la-Pape (Lyon Nord)	10,77 M€
Collecte des ordures ménagères	15,06 M€
Tri des déchets recyclables	8,90 M€
Exploitation des déchèteries	6,27 M€
Enfouissement de déchets en ISDND privés	5,52 M€
Maintenance des chaudières de l'usine de Gerland	1,88 M€
Compostage des déchets verts	1,55 M€
Valorisation des mâchefers d'incinération	1,38 M€



# LE BILAN FINANCIER

## DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

Le montant annuel des dépenses d'élimination des déchets (collecte et traitement) comprend l'ensemble des dépenses directes de fonctionnement (marchés de prestations de service, locations, fournitures diverses et études), les dépenses de personnel communautaire directement affecté à la collecte et au traitement des déchets, ainsi qu'une partie des frais de structure (amortissements, entretien des bâtiments communautaires...).

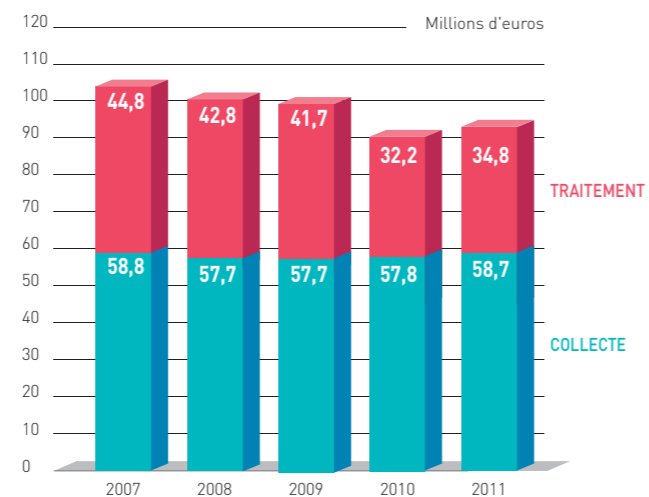
En 2011, les dépenses globales de gestion des déchets se sont élevées à 117,7 M€, en hausse de 2,8 % par rapport à 2010.

Cette hausse est due à l'augmentation conjointe des dépenses de collecte qui s'établissent à 60,1 M€ (+3,1% par rapport à 2010) et des dépenses de traitement à 57,3 M€ (+2,6 % par rapport à 2010).

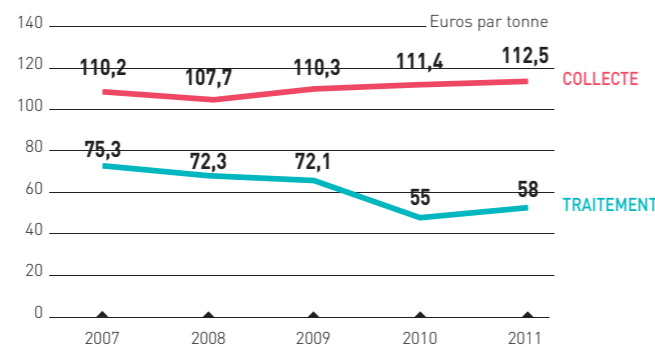
Les raisons principales sont d'une part la hausse des tonnages (effet mécanique), notamment concernant la collecte sélective, et d'autre part l'actualisation des prix des prestations (révision des prix-coût des carburants).

La signature décalée du barème E d'Eco-Emballages a reporté le versement d'une partie des soutiens au titre de 2011 sur l'année 2012. De fait, les recettes stagnent et le coût net (dépenses - recettes) de la gestion des déchets s'établit à 93,4 M€ (72,9 €/hab.), en hausse de 3,9 %, dont 58,7 M€ pour la collecte et 34,8 M€ pour le traitement.

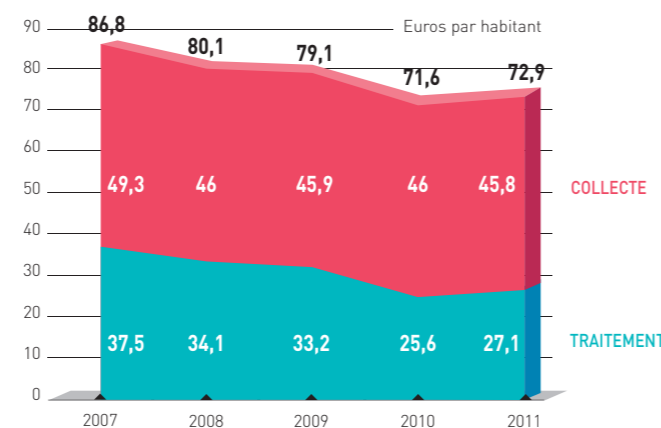
## COÛTS NETS EN MILLIONS D'€



## COÛTS NETS PAR TONNE (EN € TTC COURANTS)



## COÛTS NETS PAR HABITANT (EN € TTC COURANTS)



## DES RECETTES STABLES

La valorisation des déchets génère un certain nombre de recettes : vente d'énergie issue de l'incinération, vente de matériaux recyclables, soutiens divers (Eco-Emballages...).

Après l'effondrement des cours des matières recyclables fin 2008 et courant 2009, la hausse des recettes d'activité en 2010 s'est poursuivie en 2011. Ainsi, ces recettes s'élèvent à 18,4 M€ contre 15,7 M€ en 2010.

Les recettes liées aux aides et subventions d'Eco-Emballages sont de 3,9 M€ en 2011, en baisse de 48%.

Au final, ces deux effets se compensent et les recettes 2011 sont de 24,2 M€ et restent stables par rapport à 2010 (24,4 M€).

## DES COÛTS TRÈS VARIABLES SELON LES FLUX DE DÉCHETS

Les résultats financiers globaux cachent des disparités importantes entre les différents flux de déchets.

### DÉCHETS RECYCLABLES (HORS VERRE)

Le décalage de versement des soutiens Éco-Emballages biaise pour 2011 la comparaison par flux, puisque ces soutiens bénéficient principalement aux recyclables.

### VERRE

Le verre est le flux de déchets le moins coûteux. Ainsi, chaque tonne de verre collectée dans les silos spécifiques, plutôt que jetée dans les bacs gris, fait économiser près de 120 € à la collectivité.

### DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES

L'augmentation des tonnages collectés en déchèterie combinée à la hausse des recettes liées aux ventes matières des déchèteries, permettent d'afficher un coût net à la tonne en forte baisse par rapport à 2010 (-11,5%).

## UN FINANCEMENT PAR LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La gestion des déchets est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le produit s'est élevé en 2011 à 111,9 M€.

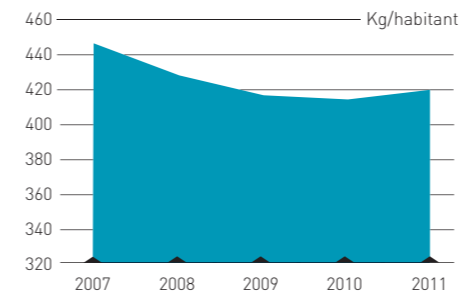
OPÉRATION	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	DÉCHETS RECYCLABLES (HORS VERRE)	VERRE	DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES
<b>COÛT BRUT EN € TTC/TONNE</b>	212 €	382 €	88 €	137 €
<b>RECETTES EN € TTC/TONNE</b>	24 €	142 €	23 €	23 €
<b>COÛT NET EN € TTC/TONNE</b>	188 €	240 €	65 €	114 €



# LES INDICATEURS DE SUIVI

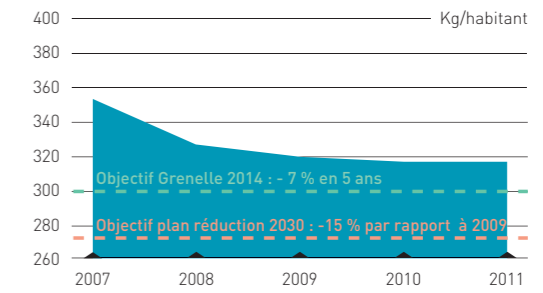
LA PAGE (SUIVANTE) D'INDICATEURS DE SUIVI VISE À ÉVALUER LA QUALITÉ ET LA PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DU GRAND LYON. CETTE CLARIFICATION DES ACTIVITÉS, SOUHAITÉE NOTAMMENT PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX, S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET UNE VOLONTÉ DE TRANSPARENCE.

## ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS COLLECTÉS (OM + CS + verre + déchèteries)



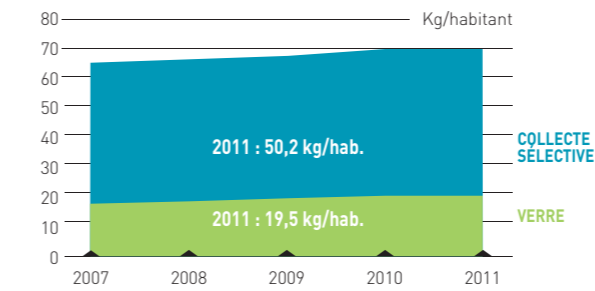
La quantité globale de déchets ménagers et assimilés atteint les 418 kg/hab.

## ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ D'ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES COLLECTÉES (OM + CS + verre - hors déchèteries)



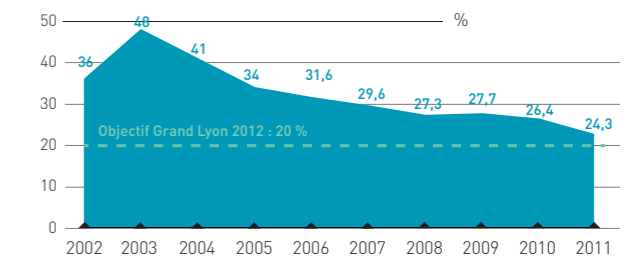
La quantité d'ordures ménagères assimilées résiduelles a diminué régulièrement ces dernières années. A noter une légère tendance à stagner de 2010 à 2011. L'objectif du Grenelle est une baisse de -7% pour les 5 ans à partir de l'année de référence (2009).

## ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE COLLECTE SÉLECTIVE ET DE VERRE COLLECTÉS



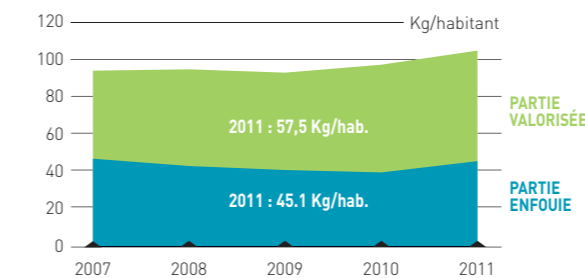
Les quantités de collecte sélective et de verre collectés augmentent régulièrement.

## ÉVOLUTION DU REFUS DE TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



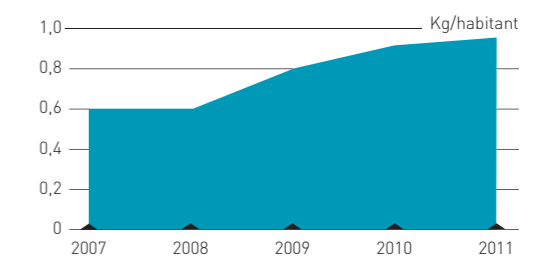
Le taux de refus de tri a nettement diminué de 2010 à 2011 (-2%), résultat des campagnes de sensibilisation menées par le Grand Lyon.

## ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE ET DE LEUR VALORISATION



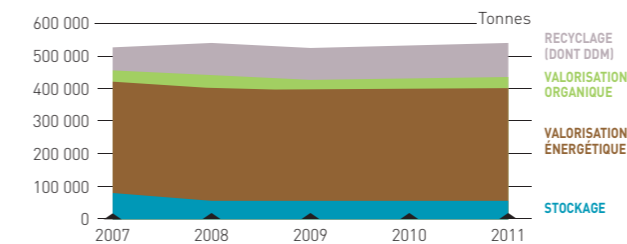
Les quantités de déchets collectés en déchèterie augmentent, la part valorisée est plus importante que la part enfouie.

## ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES (DDM) COLLECTÉS (hors batteries)



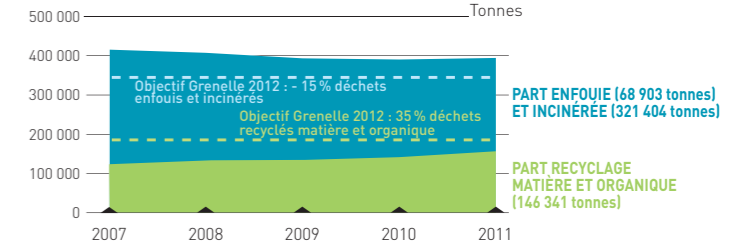
La quantité globale de DDM augmente. Les résultats sont encourageants.

## RÉPARTITION DES FILIÈRES DE TRAITEMENT SUIVIES PAR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



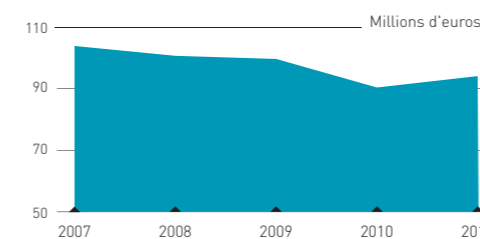
La valorisation organique et le recyclage ne cessent d'augmenter. À noter en 2011, une augmentation des tonnages enfouis.

## RÉPARTITION DES FILIÈRES DE TRAITEMENT SUIVIES PAR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



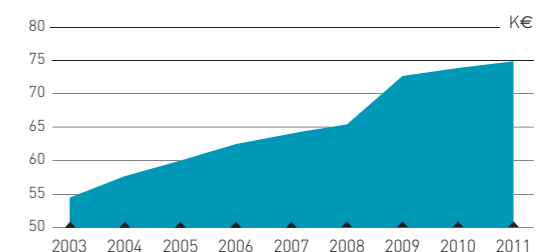
La valorisation matière et organique augmente (l'objectif Grenelle est en bonne voie) alors que l'incinération et l'enfouissement ont tendance à stagner.

## ÉVOLUTION DES COÛTS NETS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT



Les coûts nets augmentent de 3,9% de 2010 à 2011 en raison d'une hausse des tonnages et du versement des soutiens d'Eco-Emballages décalé en 2012.

## ÉVOLUTION DU MONTANT VERSÉ À LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Le montant versé à la Ligue contre le cancer continue d'augmenter.



# LA PROPRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES

UN TERRITOIRE  
DE **527 KM<sup>2</sup>**

**1 281 971**  
HABITANTS

**2 079** AGENTS  
À VOTRE SERVICE



## DE NOMBREUSES COMPÉTENCES

### COLLECTE

- **108** bennes à ordures ménagères
- **317** circuits de collecte
- **231 597** bacs gris collectés (soit 51 412 140 litres)
- **176 424** bacs verts collectés (soit 37 487 320 litres)
- **2 233** silos à verre appartenant au Grand Lyon, soit 1 silo pour 574 habitants
- **18** déchèteries réparties sur le territoire

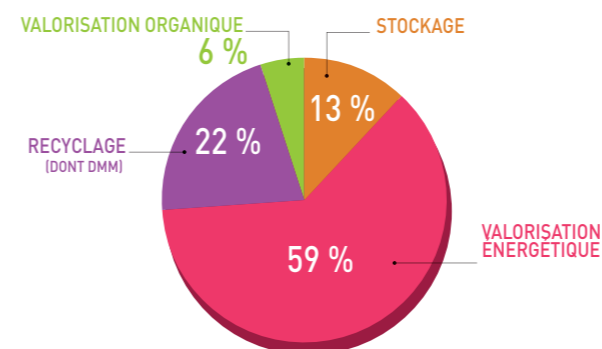
### TRAITEMENT

- **599 192** tonnes de déchets traités (territoire du Grand Lyon et communes extérieures)
- **2** usines de valorisation énergétique d'une capacité totale de 380 000 à 400 000 tonnes par an
- Taux de valorisation énergétique : **69,4 %** pour Lyon Sud gérée en régie, **6,7 %** pour Lyon Nord gérée par VALORLY
- **1** installation de stockage de déchets inertes
- Taux de refus : **24,3 %** (- 2 % par rapport à 2010)

### FILIÈRES DE TRAITEMENT SUIVIES PAR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Sur les **536 583** tonnes de déchets des ménages du Grand Lyon collectés :

- part des déchets valorisés organiquement : **6%**
- part des déchets recyclés : **22%**
- part des déchets valorisés énergétiquement : **59%**
- part des déchets enfouis : **13%**



### NETTOIEMENT

- **1 280** agents
- **29 989** tonnes de déchets de nettoyage
- **2 691 km** de voies communautaires à nettoyer dont :  
8 185 164 m<sup>2</sup> de trottoirs  
241 ha de surfaces fauchées  
210 ha d'espaces perméables dés herbés  
255 marchés alimentaires ou forains par semaine, soit environ 11 400 par an, correspondant à un tonnage collecté de 7 912 tonnes par an.
- **9 568** corbeilles de propreté
- **9 503** bouches de lavage

### DÉNEIGEMENT 2010-2011\*

- **Trois** niveaux d'intervention sur les **2 650 km** de voies communautaires :  
niveau I : voies de bus pour les 16 lignes fortes du réseau TCL, voies de transit, de communication intercommunale, voies à trafic dense, ponts, accès hôpitaux, ... : **850 km**  
niveau II : voies de 2<sup>e</sup> importance, voies inter quartiers : **750 km**  
niveau III : voies de desserte locale et de quartiers : **1 000 km**
- **18** semaines d'astreinte 7j/7 -24h/24, de novembre à mars
- **1 220** agents impliqués
- **3** épisodes neigeux recensés et quelques épisodes avec températures négatives qui ont nécessité un traitement des ouvrages d'art.
- Matériel pouvant être mobilisé : **93** véhicules d'intervention dont 43 en régie
- **199** circuits de viabilité hivernale
- **20 000** tonnes de sel sur 8 dépôts : consommation pour la saison 2010-2011 de **12 600** tonnes.
- Coût 2010- 2011 :  
Personnel régie: **2 005 077 euros**  
Location véhicule pour la régie : **709 201 euros**  
Prestations entreprises: **2 835 931 euros**  
Fourniture de sel : **1 027 724 euros**  
Coûts divers (assistance téléphonique PC neige, prévisions météo, logistique et télécom) : **39 201 euros**

\* au moment de la rédaction du rapport annuel, le bilan de la viabilité hivernale 2011-2012 n'est pas finalisé.



CONCEPTION ET MISE EN PAGE  
**ZIGZAGONE**

PHOTOGRAPHIES  
**J. LÉONE ET E. ARBOGAST - GRAND LYON**

DOCUMENT IMPRIMÉ  
SUR PAPIER RECYCLÉ 



RAPPORT ANNUEL  
**2011**  
PROPRETÉ

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON  
DIRECTION DE LA PROPRETÉ

20, rue du lac  
69003 Lyon  
[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

